

# Le Petit Renaillot

- Journal d'information de Faramans -

## VIE COMMUNALE



## VIE ASSOCIATIVE



## UN PEU D'HISTOIRE



## INFOS DIVERSES



# Sommaire

**AGoif**  
Coiffure  
MAÎTRE ARTISAN-COIFFEUR

IDE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS

Mardi, Mercredi, Jeudi : 09h-12h45 et 13h-18h00  
Vendredi : 09h-12h45 et 13h-18h00  
Samedi : N'importe lequel du week-end

Tél. : 04 74 54 22 14 - 50, rue centrale - 38260 FARAMANS

**ANIMAL SERVICES**  
Distributeur régional - grossiste

312, chemin de l'étang  
38260 FARAMANS

patrice.gillibert@sfr.fr  
06 09 61 41 26

BROKATON

CHIENS & CHATS

**Au Clair Matin**  
"Le gîte où l'on se sent bien"

25, chemin de Chantemerle  
38260 Faramans  
Mme Bourdat Christiane  
Fixe : 04 74 54 21 94 (HR)  
Port : 06 45 49 07 06  
Mail : chalier.ebourdat@orange.fr  
Site : www.giteauclairmatin.fr

**LA BOUCHERIE DU SUZON**  
BOUCHER - CHARCUTIER  
TRAITEUR

54, rue Centrale - 38260 FARAMANS

04 74 54 34 89

**BOULANGERIE PATISSERIE**  
MICHALLON Guillaume

37 rue Centrale  
38260 FARAMANS  
TEL: 04 74 54 33 29

Ouvert du lundi au vendredi 6h30-12h30 et 16h00-19h30  
dimanche après-midi et lundi

**LE CABANON à PATATES**  
Lydie  
06 23 55 25 10

SPECIALITÉS DU NORD  
FRITES ET HAMBURGERS MAISON

**CENTRE EQUESTRE DE FARAMANS**  
Anne COING BOYAT et Sylvain THOMAS  
Les Millères - 440 ch. de l'étang - 38260 Faramans

**Des activités pour tous**

- Cours tous niveaux
- Passage d'exams
- Compétition
- Promenade
- Attelage
- Randonnée
- Stage
- Pension chevaux
- Travail chevaux
- Débourrage

OFFRE DÉCOUVERTE 3 SEMAINES  
www.cef38.com

Tél. : 04 74 31 60 46 ou 06 08 89 33 13

CHARPENAY NADINE  
38260 FARAMANS

0474543775  
0614760890

**J.P. COUZON**

NOISETTES  
HUILE DE NOISETTES  
HUILE DE NOIX

Chemin du Guyard - 38260 FARAMANS  
Tél. : 04 74 54 20 28

06 37 26 84 31

**CRAZYNIGHT** by DJ Bubu

Ecl. sonore privée, sonor. éclairage, sonor.

SONORISATION DISCOMOBILE EVENEMENTIEL

mb.crazynight@gmail.com

## VIE COMMUNALE

Mot du Maire	p.4
Les Employés communaux	p.6
Fiches de postes	p.7
Document Unique	p.7
Aménagement du centre-bourg	p.8
Embellissement du village	p.9
Vie économique	p.9
Travaux de mise en accessibilité	p.10
Camping	p.10
Voirie	p.11
Affouage	p.12
Recensement	p.12
PLU	p.13
Activités Péri-scolaires	p.14
Journées du patrimoine	p.16
Téléthon	p.17
CCRS	p.17
Classes en 5...	p.18
De bronze en pierre	p.18

## VIE ASSOCIATIVE

38 ImageSeconde	p.19
ACCA	p.20
ADMRA	p.21
L'Arcolade	p.21
Bocat Carpe Team	p.22
Boule du marais	p.23
Club de l'amitié	p.23
CERF	p.24
Club de marche	p.26
Club de football	p.26
Consortis	p.27
Don du sang	p.27
Forodanse	p.28
FNACA	p.29
La Farlo des Eydoches	p.29
Patrimoine Religieux	p.30
Sou des écoles	p.30
Tennis Club des Eydoches	p.31
UPIF	p.31

## UN PEU D'HISTOIRE

Evolution de la population et de l'urbanisation	p.32
--	------

## INFOS DIVERSES

Bièvre Isère Communauté	p.34
SICTOM	p.36
Taxe d'aménagement	p.37
Numéros utiles	p.38
SPA	p.38
Etat civil	p.39
Calendrier des fêtes	p.40

## LE MOT DU MAIRE

En cette seconde année de mandat, l'équipe municipale a réalisé (ou va lancer) différents projets dans le but d'œuvrer pour l'intérêt de tous les Faramantois et Faramantoises.

Notre but premier est de conserver, et si possible d'améliorer, l'aspect du village. Ainsi en 2015, nous avons :

- contribué à la propreté (au quotidien) et au fleurissement (pose de nouvelles jardinières) de notre commune ;
- amélioré notre réseau de voirie ; un programme de réfection des chaussées de 100 000 euros a pu être réalisé grâce à 60 % de subventions du Conseil départemental ;
- sécurisé les routes de notre commune (transformation d'une partie du chemin des Tilleuls en une rue piétonne, pose de panneaux STOP à l'intersection des chemins communaux et des départementales avec traçage de lignes blanches) ;
- protégé nos jeunes (pose de panneaux indiquant les écoles en lien avec le Conseil Municipal des Enfants) et nos adolescents (traçage des emplacements des bus scolaires et distribution de brassards fluorescents) ;
- sensibilisé les automobilistes à ne pas stationner sur des emplacements réservés aux personnes handicapées (pose d'un panneau humoristique) ;
- terminé la liaison piétonne entre la mairie et les commerces.

Notre second objectif est d'œuvrer pour le dynamisme du village à travers la vie artisanale, commerçante, médicale, touristique et associative. Ainsi, l'année écoulée, nous avons :

- créé des places de parking réservées aux « arrêts minute » pour les personnes utilisant les services de nos commerçants ;
- favorisé la reprise de la boucherie par M. GUYOT et accompagné le rachat du bar par M. KORINSCHTAIN ;
- commencé la création d'un local commercial de 40m<sup>2</sup> destiné à la location ;
- transféré le cabinet du docteur BREDY dans un local plus grand afin qu'il puisse accueillir un interne ;
- continué à travailler sur la future Maison de Santé ;
- opté pour une gestion en Délégation de Service Public du camping municipal depuis le 1<sup>er</sup> avril ;
- accompagné la trentaine d'associations qui anime notre village.

Nous avons malheureusement à déplorer le départ des établissements FGI remorques du village. Le repreneur (PICHON) reste néanmoins sur le territoire puisqu'il s'installe à Viriville.

Notre troisième ambition est de développer FARAMANS sans avoir recours à l'emprunt et en maîtrisant la fiscalité (augmentation du simple niveau de l'inflation).

Pour cela, nous voulons développer le foncier municipal destiné à la location. Ainsi, nous avons :

- commencé à aménager des appartements dans l'ancienne cure et un local commercial dans la maison DUC ;
- réhabilité l'ancien cabinet du docteur afin qu'il puisse accueillir un second médecin généraliste ; si tel n'était pas le cas, ce local deviendrait un appartement.

Les gros investissements réalisés sur la commune (Maison de Santé) se font en partenariat avec des fonds privés (par l'intermédiaire d'un bailleur social).

Nous avons aussi conclu un partenariat avec l'AGEDEN pour réduire l'ensemble des dépenses énergétiques liées à nos bâtiments et à notre patrimoine public.

Tous les contrats de la commune (assurance, téléphone, internet, photocopieur, électricité, gaz, etc.) ont été renégociés.



D'autre part, la loi nous impose, dans les 6 ans à venir, de rendre accessible à toute forme de handicap l'ensemble de nos bâtiments communaux. A ce titre, en 2015, d'importants travaux (de l'ordre de 1 000 000 d'euros) ont commencé au niveau de l'ancienne école, de la mairie et de l'agence postale. Le montant des subventions (Conseil départemental, DETR, etc.) est compris entre 60 et 80% des travaux.

Enfin, notre ultime intention est de proposer un maximum de bien être et de services à notre population tout en conservant un caractère rural à notre village.

Pour cela, nous avons travaillé sur notre document d'urbanisme à travers le passage du Plan d'Occupation des Sols (POS) en un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le législateur va encore plus vite et nous oblige à arrêter cette démarche et à raisonner au niveau d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). A ce titre, Bièvre Isère a pris la compétence « urbanisme » depuis le 1<sup>er</sup> Décembre.

Comme déjà évoqué, les dotations de l'état et des autres collectivités ont fortement baissé depuis 2014. Cela va malheureusement se poursuivre dans les années à venir.

Notre salut passe par une étroite collaboration avec la Communauté de Communes de BIÈVRE ISÈRE, qui fusionne au 1<sup>er</sup> Janvier 2016 avec le Pays St Jeannais.

Nous devons accroître notre collaboration avec une intercommunalité déjà très présente sur FARAMANS (Base de loisirs, Etang, Golf, Centre aéré, etc.) et qui a la compétence dans de nombreux domaines (urbanisme, habitat, eau et assainissement, petite enfance, etc.).

**2015 fut un bon millésime pour notre collectivité ;  
Je vous souhaite, de tout cœur,  
une excellente année 2016 !**

Gilles BOURDAT  
Maire de FARAMANS

## LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

12 personnes ont travaillé durant l'année pour faire fonctionner les différents services de la commune (mairie, agence postale, école, services techniques).



**BALDERER Véronique**  
agent administratif 1<sup>ère</sup> classe  
33h/semaine  
accueil mairie-agence postale.



**GOIZET Sylvie**  
agent administratif 2<sup>ème</sup> classe  
31h30/semaine  
secrétariat de mairie.



**LANIEL Patricia**  
agent technique 2<sup>ème</sup> classe  
33h30/semaine  
ATSEM/activités périscolaires/  
ménage/accueil mairie-agence postale.



**DUVERNEY-GUICHARD Jérémy**  
contrat d'aide à l'emploi  
24h/semaine  
(contrat résilié en octobre)  
entretien/activités périscolaires.



**GLEONEC Dominique**  
agent technique 2<sup>ème</sup> classe  
35h/semaine  
(actuellement en mi-temps thérapeutique)  
entretien/ménage/camping.



**GROS Claude**  
agent technique en CDI  
35h/semaine  
entretien.



**DOREY Christèle**  
agent technique 2<sup>ème</sup> classe  
33h/semaine  
ATSEM/activités périscolaires/  
ménage/camping.



**LUCCHIN Danielle**  
agent d'animation  
35h/semaine  
(actuellement en arrêt maladie)  
ATSEM/ménage/activités périscolaires.



**MULLER Océane**  
contrat d'avenir  
35h/semaine  
ATSEM/ménage/  
activités périscolaires/archivage.



**QUIQUEMPOIS Marie-Renée**  
contrat d'aide à l'emploi  
24h/semaine  
archivage/activités  
périscolaires/ménage.



**BROCHIER Christophe**  
contrat d'avenir  
35h/semaine  
entretien.



**MARION Pascal**  
agent technique 2<sup>ème</sup> classe  
35h/semaine  
entretien.

Même si elles n'ont pas un caractère obligatoire, nous avons créé des fiches de poste pour chaque employé.

Ces fiches de poste décrivent de manière précise les missions, les activités et les compétences attendues d'un agent. Véritable outil de management individuel et collectif, elles sont utiles pour :

- l'évaluation : se baser sur des critères objectifs pour évaluer la tenue du poste, les compétences professionnelles et définir des objectifs de travail ;
- la formation : identifier les compétences acquises et requises pour proposer des formations adaptées aux exigences du poste et aux besoins de la collectivité ;
- la prévention : connaître les activités, leurs conditions d'exercice pour identifier les risques professionnels et les mesures de prévention nécessaires ;
- l'organisation : clarifier les responsabilités et améliorer l'organisation du travail en fonction des évolutions attendues ;
- le recrutement : faciliter la rédaction du profil de poste pour les embauches ou les remplacements avec des critères précis de sélection.

Le Centre de Gestion de l'Isère nous a soutenus dans l'élaboration de ces fiches.

## DOCUMENT UNIQUE

Selon le décret N°2001-1016 du 5 novembre 2001, tout employeur, qu'il soit public ou privé, est tenu de réaliser une évaluation des risques professionnels. Celle-ci consiste à identifier et à hiérarchiser les risques auxquels sont soumis les agents d'une collectivité, dans leurs activités au quotidien. Le résultat de cette évaluation est transcrit dans un document de synthèse, appelé « document unique ».

Concrètement, la démarche d'évaluation des risques repose sur une méthodologie visant à :

- recenser les activités exercées par les agents (entretien des locaux, taille des haies, ...);
- identifier les risques associés à ces activités (risques chimiques, risques de chutes de plain-pied, risques de coupure ...);
- évaluer les risques de manière à déterminer des priorités d'action ;
- proposer des mesures dans le cadre d'un plan d'action pluriannuel (sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien, rappel des consignes d'utilisation du taille-haie, ...).

Le document unique n'est pas figé : c'est un document vivant et opérationnel, qui doit être mis à jour au moins une fois par an, mais aussi lors de toute modification de poste de travail, de toute décision d'aménagement importante ou de toute information supplémentaire concernant l'évaluation des risques. A titre d'exemples, l'acquisition d'une nouvelle machine, l'emménagement dans de nouveaux locaux impliquent une actualisation du document unique.

C'est la société « GERISK » qui a été retenue pour établir ce document.

## AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

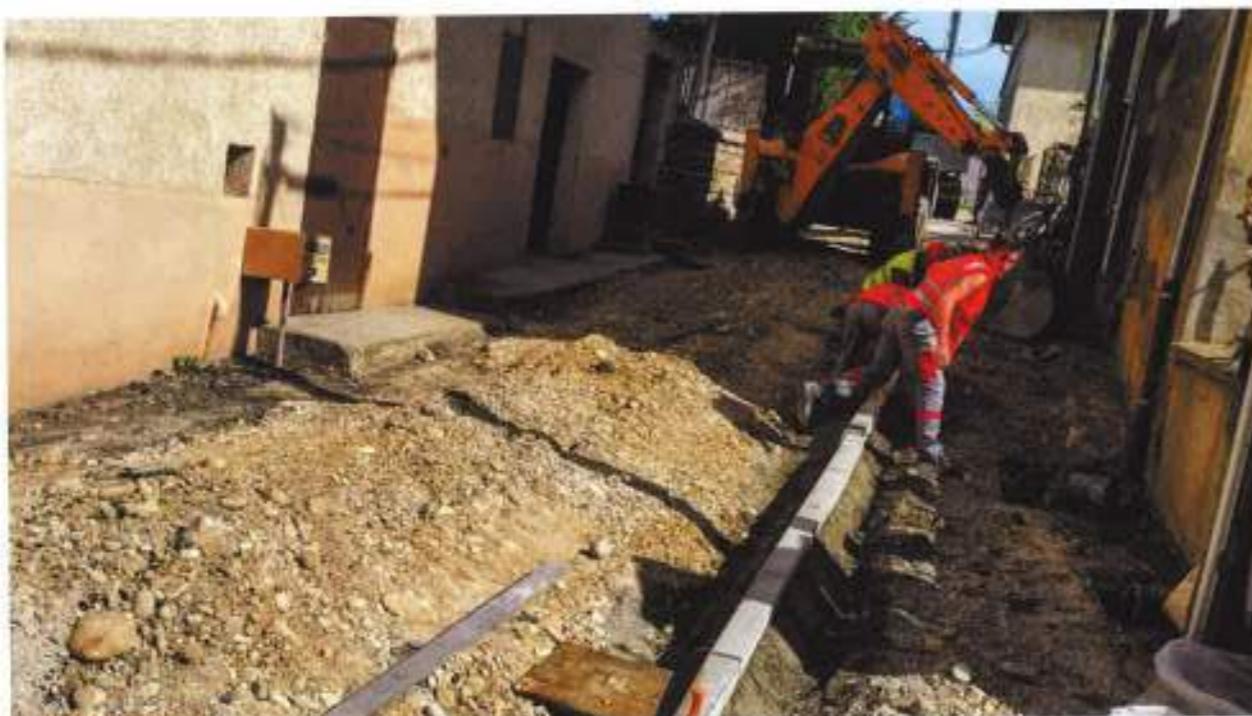
En 2011, lors de la construction de l'école maternelle, des travaux d'aménagement de sécurité avaient été réalisés au centre du village, ainsi qu'un réaménagement des emplacements de parking.

Remarquant des incivilités, tant sur le plan de la sécurité que sur le plan du stationnement :

- le Conseil Municipal d'enfants décidait d'installer des panneaux de signalisation de part et d'autre des écoles pour sensibiliser les automobilistes et les motards à réduire leur vitesse ;
- ensuite le Conseil Municipal d'adultes prenait la décision de modifier les emplacements de stationnement le long du mur de Mme Stéphanie MONTAGNON. Afin de favoriser l'activité des commerces, quatre places de parking ont été repeintes en jaune et sont consacrées aux « arrêts minute » (20 min. maxi, de 7h à 19h). La place réservée aux personnes à mobilité réduite a été déplacée afin d'en faciliter l'accès, matérialisée en bleu et signalée par un panneau humoristique.

Toujours sur la place du village, il a été décidé de sécuriser le trottoir situé le long de la boulangerie par la pose de barrières.

Sur recommandation de la Direction Départementale du Territoire, des travaux ont été réalisés sur le chemin des Tilleuls



(travaux subventionnés à 60% par le Conseil Départemental).

En effet, malgré une interdiction de tourner à gauche, des véhicules prenaient la direction de La Côte Saint André en sortant de ce chemin. Certains même, reculaient depuis ce chemin en direction de la RD 37. D'autre part, des véhicules stationnaient et empêchaient les riverains de rejoindre leur domicile.

Suite aux travaux effectués, ce chemin est dorénavant interdit depuis la RD 37 et placé en voie sans issue à accès interdit sauf riverains depuis l'intersection avec le chemin du Notaire. La partie située entre les terrains de boules du bar et la RD37 devenant uniquement piétonnière ; elle pourra, par la suite, servir de terrasse au bar si son propriétaire le souhaite. Quant aux résidents du 6, chemin des Tilleuls, ils ne pourront sortir ou accéder à leur résidence que depuis la direction de Pommier de Beaurepaire.

Le Conseil Municipal réfléchit à d'autres aménagements de sécurité dans la commune et pas seulement au centre du village. Déjà 3 panneaux « STOP » ont été installés (aux intersections chemin du Berthet / route de Bossieu, chemin du Combat / route de Vienne et chemin des Eglantines / chemin de la Porte Bleue).



Aimer son village, c'est vouloir l'embellir pour que ses habitants et les passants s'y sentent bien. C'est pourquoi, nous nous efforçons de le rendre le plus accueillant possible.

Avec l'aide de nos employés communaux, nous avons installé de nouvelles jardinières qui ont fleuri les barrières de sécurité situées devant les commerces, le portail d'entrée du cimetière et la place du tailleur.

Un panneau d'affichage et un banc ont été de nouveau installés au centre du village. Le banc est très apprécié des marcheurs mais aussi des ados. Quoi de plus agréable que de s'entendre dire par

## EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

les pèlerins et les passants que notre village est beau, accueillant, propre et qu'ils apprécient d'y faire une halte.

Nous remercions nos concitoyens qui participent à l'embellissement de notre village par leur fleurissement et l'entretien de leur parc ou jardin. Nous aimerais remettre en place le concours des maisons fleuries pour l'année 2016. Les personnes intéressées doivent se faire connaître en mairie.



## LA VIE ÉCONOMIQUE

Depuis le début des années 80, l'activité commerciale s'est développée avec l'ouverture de commerces mais aussi avec l'arrivée de professionnels de santé.

La préoccupation première des municipalités successives a été de conserver ce qui existait et de développer ces activités.

Malheureusement, en 2014, le bar-tabac fermait ses portes. En 2015, c'était la boucherie qui fut sur le point de fermer mais M. Guyot reprenait l'activité avant même qu'elle ne cesse.

Pour le bar, ce fut beaucoup plus difficile ; malgré de gros efforts de part et d'autre, les chances de réouverture s'éloignaient et il fallut compter sur la persévérance de M. Korinschtain et la compréhension de la famille Marion pour voir les portes de ce commerce rouvrir en juin après de longs mois de fermeture.

Toujours dans la volonté de conserver de l'activité économique et de la dynamique, l'équipe municipale a décidé de remettre en état le rez-de-chaussée de la maison DUC situé à côté de l'ADMR dans l'espoir d'accueillir d'autres professionnels. D'ailleurs, nous attendons des propositions.

Du côté des professionnels de santé, le Dr Bredy souhaitait former un jeune médecin mais il

était trop à l'étroit. Après quelques travaux, son cabinet a été transféré dans les locaux de notre ancien kinésithérapeute. Le cabinet initial attend un 2<sup>ème</sup> médecin et deviendra un appartement lorsque la maison de santé sera réalisée.

Souhaitons donc la bienvenue et une bonne réussite économique à M. Korinschtain (au bar-tabac) et à M. Guyot (à la boucherie).



## TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ

### L'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) et l'Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'Ap)

Le législateur a décidé, en 2005, de rendre accessibles tous les établissements recevant du public (ERP) aux personnes en situation de handicap, et fixé comme date butoir le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Cette mesure concerne les établissements privés (hôtels, restaurants, salles de spectacle, etc.) comme publics (écoles, gymnases, mairies, salle des fêtes).

Malheureusement, faute de moyens financiers, bon nombre de collectivités (dont FARAMANS) n'ont pas pu mettre en accessibilité leurs ERP. L'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 a donc prévu la mise en place d'un outil, l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap), permettant de prolonger le délai au-delà de 2015 pour effectuer les travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP).

Pour concrétiser cet agenda, la mairie de FARAMANS a travaillé avec Quali Consult. Cette société a été missionnée pour réaliser un diagnostic « accessibilité » des installations communales recevant du public et assister la commune dans l'élaboration de l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) qui devait être déposé au plus tard le 27 septembre 2015 et validé par le Préfet.

Le dossier de demande d'Ad'Ap comprend :

- la présentation de la situation de l'établissement au regard des obligations d'accessibilité ;
- la nature des travaux à réaliser ainsi que, le cas échéant, l'indication des exigences auxquelles nous ne pourrons satisfaire et qui feront l'objet d'une demande de dérogation ;

## CAMPING

Lors des premiers mois de notre mandat, l'équipe municipale s'est attachée à faire évoluer favorablement le camping de Faramans. En peu de temps et aux prix d'efforts consentis par tous, des résultats ont vu le jour. Cette expérience nous a cependant démontré qu'il serait impossible de mobiliser les moyens mis en place sur une longue période. Il devenait évident que la gestion de ce type de structure devait être assurée par un professionnel afin d'en garantir la pérennité. Aussi, le conseil municipal du 5 décembre 2014 a pris la décision de principe d'une mise en

- la programmation des travaux portant sur les 6 ans à venir ;

• l'estimation financière de la mise en accessibilité du ou des établissements ou installations ainsi que la répartition des coûts sur les années de l'agenda, toutes prestations ou sujétions confondues.

Compte tenu du nombre important de bâtiments à aménager, la commune a demandé l'étalement sur 6 ans des travaux définis par l'Ad'AP :

- mairie, école primaire en 2015-2016 ;
- boucherie, boulangerie, salon de coiffure en 2017 ;
- bibliothèque, église, salle de la cure en 2018 ;
- salle et vestiaires du stade en 2019 ;
- centre culturel en 2020 ;
- cabinets dentiste, infirmier, médecin, ostéopathe, diététicien, kiné (si la Maison de Santé n'est pas créée avant), ADMR et Camping en 2021.

L'école maternelle, livrée en septembre 2011, ne rentre pas dans la démarche Ad'AP. En effet, les ERP neufs respectent la nouvelle réglementation accessibilité pour les permis de construire déposés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

### Mise en accessibilité du bâtiment « école primaire – mairie – agence postale »



délégation de service public du camping afin de confier sa gestion à un tiers privé. Au terme de cette procédure, c'est M. Eric Vial, au nom de la société « S.A.S. DES EYDOCHES » qui a été retenu. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015, il gère et valorise notre camping.

Cette délégation n'est pas un abandon : la commune à un droit de regard sur l'activité, tout cela est très encadré par une convention qui a été rédigée par un avocat spécialisé dans ce domaine.

En contrepartie, la S.A.S. règle un loyer de 600

euros mensuel à la commune. D'autre part, les heures d'intervention de différents employés municipaux au camping sont prises en charge par la S.A.S.

Pour cette première expérience, un contrat d'une durée de 1 an a été passé. Rapidement, il est apparu que ce nouveau mode de fonctionnement était positif sur beaucoup de points. Nous relançons donc une nouvelle procédure de mise en délégation de service public, mais cette fois pour une durée de 3 ans.

L'appel à candidature a déjà été lancé ; vous pouvez le consulter sur le panneau d'affichage du centre bourg et sur celui de la mairie. De plus, cet appel à candidature a fait l'objet, comme la loi l'exige, d'une double parution, l'une dans Terre Dauphinoise du 15/10, l'autre dans l'Officiel du terrain de camping du mois de novembre.

Par la suite, les candidats ont été sélectionnés par la commission d'appel d'offres suivant les critères définis lors de l'appel à candidature. Ceux-ci ont reçu un cahier des charges qu'ils



devront compléter et c'est à partir de leur proposition que le choix définitif sera effectué par le conseil municipal en début d'année 2016. Le nouveau délégataire prendra ces fonctions le 1<sup>er</sup> avril 2016.

Nous souhaitons souligner que le bilan provisoire présenté M. Vial nous a permis une bonne lisibilité des utilisateurs du camping : la clientèle est composée de permanents, de cyclotouristes, de marcheurs liés à Compostelle et de personnes faisant une pose lors d'un long trajet. En grande majorité, ces personnes recherchent un accueil chaleureux, efficace et souhaitent un séjour au calme.

M. Vial nous informe avoir de bons retours, y compris des touristes étrangers qui voient dans cette structure une authenticité que beaucoup de campings ont perdu. Il faudra sans doute faire évoluer ce lieu avec les moyens du 21<sup>ème</sup> siècle en lui gardant sa particularité, celle que les gens qui traversent notre village semblent apprécier.



## VORIE

- chemin des Châtaigniers : revêtement monocouche ;
- chemin des Ramelles : puits d'infiltration pour les eaux pluviales.

Tant que la Commune en a les moyens, il convient de ne pas négliger la voirie et de la maintenir dans un état correct.

La Commune a également dépensé 3 248 € hors taxes en curage de fossés (représentant un peu plus de 1 km).

Rappel aux exploitants de parcelles bordées par un fossé : ils doivent prendre soin de ne pas renvoyer de la terre dans celui-ci, ni de le labourer.

Après curage, il sera désormais réalisé un état des lieux pouvant servir de base à une obligation de remise en état à la charge de celui qui aurait dégradé ledit fossé.

L'ONF assure le suivi de la gestion des 85 hectares de la forêt communale. Le document de référence (plan d'aménagement pour la période 1999-2013) étant obsolète, l'ONF a établi un nouveau plan, pour la période 2016-2035. La commission affouage a participé à la définition des objectifs ; les principales orientations sont : poursuivre l'exploitation en affouage, privilégier le taillis par rapport à une hypothétique futaie (abandon de la politique de « balivage fort »), alterner autant que possible les coupes à Faramans et à Arzay.

Concernant ce dernier point, le retour à Faramans est prévu dans deux ans. Deux campagnes d'affouage devraient être nécessaires pour

terminer la coupe actuelle à Arzay. Cela fera cinq années consécutives à Arzay, mais la plus ancienne coupe à Faramans a à peine 30 ans. Contrairement à l'an dernier, cet été la météo a été très favorable pour la vidange de la coupe. Espérons que ce sera encore le cas en 2016.

En ce qui concerne l'exploitation de bois privés, la Charte Forestière des Bonnevaux a diffusé une notice résumant les réglementations applicables aux divers cas. Le cas le plus fréquent chez nous, coupe de moins de 2 hectares et hors espace boisé classé, n'est soumis à aucune contrainte. La notice complète est consultable en mairie.

## RECENSEMENT

À compter du 20 Janvier, nous allons procéder au recensement dans notre commune. Se faire recenser est un geste civique et utile à tous. Répondre à l'enquête de recensement est une obligation stipulée par la loi.

### C'est utile

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. Des chiffres découle la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements, etc.

### C'est simple

Un agent recenseur recruté par la mairie se présente à votre domicile et il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les 2 questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment

convenu avec vous : une feuille de logement et un bulletin individuel.

### C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

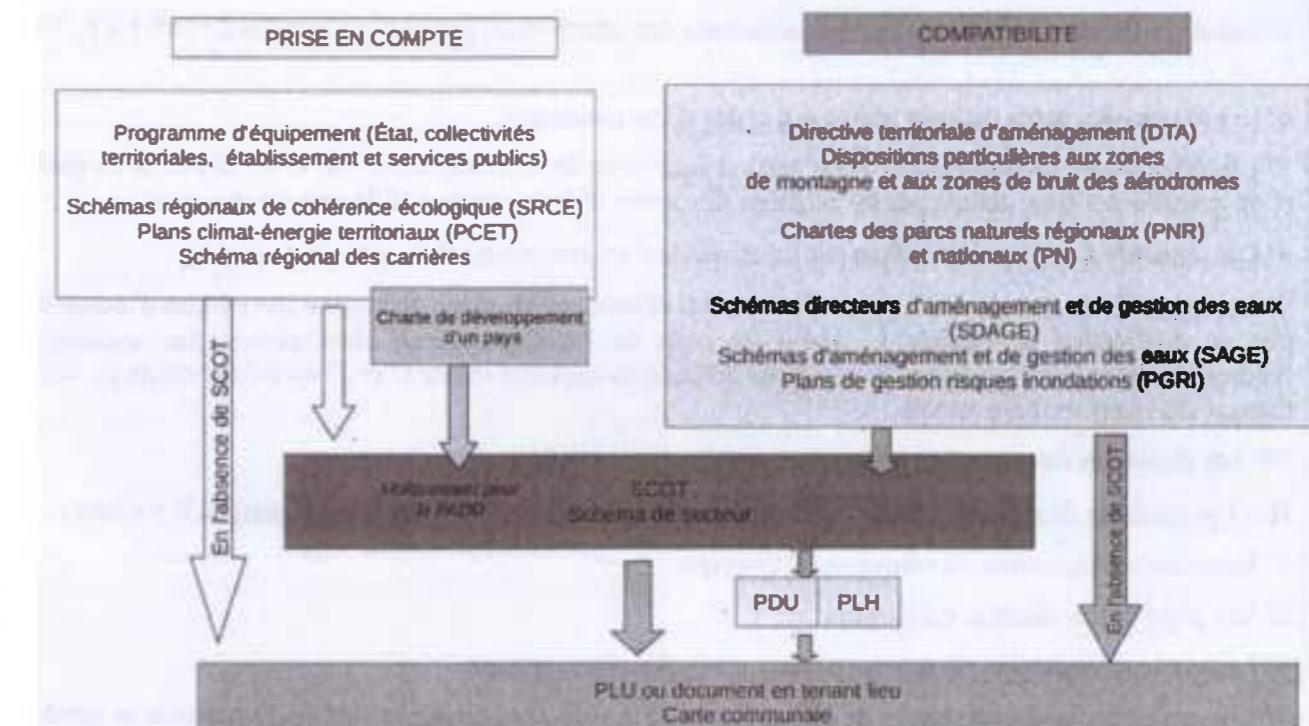
### Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à la mairie ou vous rendre sur le site :

<http://www.le-recensement-et-moi.fr/>

## Schéma de la hiérarchie des normes (adapté au contexte isérois)

Articles L. 111-1-1, L. 122-1-3 (Charte de Pays) et L. 123-1-9 du code de l'urbanisme



### Evolution de notre document d'urbanisme (POS, PLU, PLUI ?)

Le document d'urbanisme qui fait foi depuis le 19 Mars 2001 est le Plan d'Occupation des Sols (POS).

Les études du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ont été prescrites par la commune le 26 Juin 2006. Les travaux ont réellement commencé suite aux élections municipales de 2008.

En parallèle, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la région urbaine grenobloise (RUG) était élaboré.

Ce document devait être validé fin 2011 ; finalement, il a été définitivement adopté en décembre 2012.

Pour être validé par M. le Préfet, le PLU devait être en cohérence avec les indications du SCOT. De ce fait, nos travaux sur le passage de POS en PLU ont été interrompus fin 2010 dans l'attente d'une validation du SCOT.

Début 2013, il s'est avéré que le PLU ne pourrait pas être approuvé par la Préfecture avant les élections municipales de 2014.

Dès le début de ce mandat, la nouvelle équipe municipale a relancé le processus de passage de POS en PLU. En effet, si le POS n'était pas transformé en PLU avant mars 2017, il devenait caduc et plus aucun permis de construire ne pouvait être délivré sur la commune.

Mais le cabinet d'urbanisme, avec lequel nous collaborions depuis le début de la démarche, n'a pas souhaité poursuivre sa prestation. Il a donc fallu lancer un appel à candidature pour chercher un nouvel urbaniste.

Six cabinets ont proposé leur savoir faire et c'est le cabinet de Mme Sylvie VALLET (Collectif CAPT) qui a été retenu en mars 2015 pour un montant de 31 980 € HT (soit 38 376 € TTC).

Des demandes de subventions ont alors été faites. Le Conseil Départemental a accordé une aide de 40% du montant.

D'ici la fin 2015, le calendrier était très serré car Mme VALLET devait réaliser le diagnostic territorial, organiser le débat sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) afin que le PLU puisse être approuvé avant Mars 2017.

Mais un nouvel évènement est rentré en ligne de compte. Dans le cadre de la fusion, au 1<sup>er</sup> Janvier 2016, entre les communautés de communes de Bièvre Isère et du Pays St Jeannais, la nouvelle entité aura la compétence urbanisme.

A ce titre, l'objectif est de prescrire un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui sera élaboré avec les communes membres. À terme, après accord de M. le Préfet, ce PLUI pourrait valoir SCOT. Ceci permettrait à Bièvre Isère de sortir d'un SCOT de la Région Urbaine Grenobloise

très axé sur la métropole de Grenoble et de créer un SCOT plus rural.

Dans l'immédiat, deux PLUI (Bièvre Isère et Pays St Jeannais) doivent être menés en parallèle jusqu'à leur terme avant de pouvoir être fusionnés dans un seul PLUI valant SCOT.

Dès début 2016, Bièvre Isère a la compétence Urbanisme et règle toutes les factures liées au futur PLUI mais aussi aux processus PLU en cours. Afin de réaliser des économies, Bièvre Isère a souhaité que les PLU qui ne seraient pas approuvés avant fin mars 2016 soient arrêtés.

Le PLU de FARAMANS est dans ce cadre. Ceci n'aura aucune conséquence sur la validité de notre document d'urbanisme actuel, le POS. En effet, si la démarche PLUI est décidée avant le 31 décembre 2015 (ce qui a été fait), le POS peut rester valide jusqu'en 2022 (si débat PADD est réalisé avant le 31 Mars 2017).

Néanmoins, l'objectif avéré de Bièvre Isère est de finaliser le PLUI avant le 31 décembre 2019.

L'arrêt de la démarche PLU est bénéfique pour FARAMANS.

En effet, la démarche PLU devait être compatible avec le :

- SCOT de la région urbaine grenobloise,
- schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de Bièvre Liers Valloire,
- schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhône-Méditerranée,
- programme local de l'habitat (PLH) du pays de Bièvre Isère.

et devait prendre en compte le :

- schéma régional de cohérence écologique (SRCE) de Rhône-Alpes,
- schéma régional climat-air-énergie (SRCAE).

Concrètement, l'influence de ces différents schémas, ajoutée aux nouvelles lois (SRU, Grenelle 1 et 2, ALUR), font que les surfaces constructibles de notre village devaient fortement diminuer (de 42 hectares actuellement dans le cadre du POS à 6,4 hectares si on passait en PLU). En parallèle, 59 propriétaires de foncier sur

la commune avaient demandé que leurs terrains deviennent constructibles (ce qui correspondrait à 39 hectares supplémentaires).

D'autre part, les 6,4 hectares constructibles allaient être positionnés au centre village (car la loi impose de densifier les centres bourgs). Mais un autre souci rentrait en ligne de compte : la lagune communale auquel est raccordé le centre bourg est saturée !

On risquait donc de ne plus pouvoir délivrer de permis de construire sur la commune.

Enfin, le développement de la zone de loisirs des Eydoches dépend de travaux qui doivent être effectués en amont de la rivière sur d'autres communes. Une démarche PLUI ne peut que faciliter la réalisation de ces travaux.

**En résumé la démarche PLU réinitialisée depuis cette année aura permis (pour 15 500 € dont 9 300 € à la charge de la commune) au cabinet d'architecte de Mme VALLET de réaliser un diagnostic territorial très complet (82 pages) de FARAMANS.**

Ce document (qui fait l'état des lieux de la situation de la commune dans bon nombre de domaines avant une démarche de développement territorial) sera une très bonne base de travail pour l'élaboration du futur PLUI dont la commune de FARAMANS sera un partenaire actif et majeur.

**Le PLUI permettra à notre document d'urbanisme en vigueur (le POS) d'être prolongé jusqu'en 2022 et à des permis de construire d'être accordés.**

**Le PLUI, s'il vaut SCOT, tiendra mieux compte du caractère rural de notre territoire. On peut espérer bénéficier de quelques hectares de surfaces constructibles supplémentaires.**

D'ici l'approbation du PLUI, notre lagune sera raccordée à la station d'épuration des Charpillates (ce qui solutionnera le problème d'assainissement) et des travaux devraient être réalisés afin de permettre un développement de la base de loisirs des Eydoches située à FARAMANS.

## ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

### TAP

2015-2016 est la deuxième année des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ou NAP (Nouvelles Activités Périscolaires). Après une première année expérimentale qui nous a permis de faire un bilan avec tous les participants et les familles, nous abordons cette seconde année avec plus de connaissance des attentes et des difficultés des différentes parties. Comme il a été dit lors

de la réunion de rentrée nous ne pourrons pas satisfaire aux désirs d'activités demandant l'intervention d'animateurs extérieurs en raison des coûts, cependant des ateliers nouveaux vont voir le jour.

Lors de cette première session nous avons profité du beau temps pour organiser des jeux de ballons au stade et au city-stade. La seconde session sera tournée vers la préparation des fêtes de fin d'année ; la cuisine et la photo reprendront.

Notre planning est parfois un peu perturbé en raison de l'absence d'un de nos agents.

En début d'année :

- M. Didier Rouquette interviendra deux après-midi sur le thème des alevins.
- Le lycée agricole viendra animer plusieurs ateliers autour de l'environnement, à cette occasion seront confectionnés des mangeoires et nichoirs à oiseaux.
- Le 11 mars les grands auront une sensibilisation au milieu aquatique et un temps de pêche. Nous rappelons que lors de ces interventions, les jeunes animateurs sont encadrés par un ou une responsable du Lycée Agricole et que sont aussi présentes les ATSEM et les bénévoles de la mairie.

D'autres activités sont prévues pour plus tard mais nous voudrions, d'une part être sûr de notre fait avant de les annoncer, d'autre part il est aussi sympathique de ne pas tout dévoiler afin qu'il y ait un effet de surprise pour les enfants. Nous souhaitons que cette nouvelle année de TAP soit aussi agréable et riche en tout point que la précédente.



## Le Conseil Municipal d'Enfants

L'élection s'est déroulée le jeudi 8 octobre dans la salle du Conseil Municipal, en présence de Christine Brunet, maîtresse de la classe CE2 et CM1 et ses élèves, de Martine Crasez correspondante du Dauphiné Libéré, de Gérard Jouvhomme, 1<sup>er</sup> adjoint, de Frédérique Ferraris, adjointe aux affaires scolaires et de Francoise Gaignaire, conseillère municipale.

C'était une élection partielle qui avait pour but de remplacer les trois élèves de CM2 partis au collège. Dans un premier temps, Mme Brunet et les élus adultes ont rappelé les règles de l'élection ; ils ont précisé qu'être élu ne signifiait pas être le « chef » mais qu'ils allaient représenter leurs camarades et exprimer les idées de tous.

Il n'a fallu que 2 tours pour départager les 9 candidats sur 13 votants. Au 1<sup>er</sup> tour Maéva Perrin a été élue à la majorité absolue. Louane Alaimo et Lola Nicolas ont été élues au second tour.

L'équipe municipale remercie tous les enfants qui se sont portés candidats. Il est important de constater une grande implication des futurs citoyens de notre village à la vie municipale.

## Les Petits Berlioz

Le 21 août 2015, le TE DEUM de Berlioz a été donné dans l'amphithéâtre romain de Vienne. 450 enfants participaient, dont 6 de Faramans.

C'est au terme de plus de 4 mois de répétitions quasi hebdomadaires, et 2 journées entières passées à Vienne, que les enfants volontaires pour vivre cette merveilleuse expérience ont pu prendre la mesure de l'évènement.

C'est dans un amphithéâtre plein, entourés de grands musiciens, de chefs de chœurs passionnés, et du chef d'orchestre internationalement connu (Emmanuel Roth), mais surtout devant leurs familles très fières et émues qu'Ilian Abbas, Léa Alaimo, Lola Barranco, Léonie Blanc, Louna Chatagnon et Romane Khantouch-Gillibert ont pu s'exprimer avec tous les autres enfants à travers le chant de cette œuvre magistrale de Berlioz. La commune a soutenu cette expérience en faisant le lien entre les familles (qui ont participé aux covoiturages organisés pour rallier les lieux de répétition), la communauté de communes et AïDA.

Merci à tous et espérons que ce genre d'expérience se reproduira et que plus d'enfants pourront être présents.



## Thermographie - Défi « Class'énergie »

La classe de CM1-CM2 participe au concours « CLASS'ENERGIE » organisé par Bièvre-Valloire et l'AGEDEN (Agence pour la Gestion Durable de l'Energie).

L'objectif de ce concours est de diminuer à la fois les consommations d'énergie et d'eau des écoles. Les thèmes abordés en classe seront :

- Les sources d'énergie.
- Le dérèglement climatique.
- L'isolation, le chauffage et les économies possibles à l'école.

Les enfants assisteront donc à 3 séances d'une demi-journée chacune animées par un agent spécialisé.

La classe devra mettre en place une évaluation des actions menées en rapport avec les interventions. Une rencontre avec les autres classes participant à ce défi permettra à chacune de présenter son travail aux autres dans le cadre d'une journée de rencontre et d'échanges conviviaux.

La municipalité est associée au suivi des consommations et pourra concrétiser ce travail lors de l'aménagement d'une des 2 classes au rez-de-chaussée suite à l'obligation de mise aux normes « accessibilité » du bâtiment.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2016, les habitants seront conviés à une réunion d'information concernant les diagnostics thermiques et la thermographie. Cette réunion aura un double objectif :

- Déetecter les entreprises peu scrupuleuses qui, par des interprétations fantaisistes de l'usage de caméras thermiques, proposent des solutions peu (ou mal) adaptées aux besoins des ménages.
- Faire bénéficier les participants du prêt gratuit, limité dans le temps, d'une caméra thermique et de l'analyse des résultats obtenus par des agents de l'AGEDEN.



## JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les 19 et 20 septembre 2015 la commune de Faramans a participé pour la deuxième année consécutive aux JOURNÉES DU PATRIMOINE.

L'action principale a été organisée sur le thème « A la rencontre des glaciers du Rhône et de l'Isère ». Lors d'une randonnée de 8 km, les participants ont pu comprendre l'intérêt géologique de notre commune, ses particularités en matière d'alimentation en eau et découvrir son patrimoine bâti. Cette déambulation a été menée et commentée par Michel Gillibert, à l'initiative de ce projet.

Tout le monde ne pouvant pas participer à cette marche, la commission culture avait mis en place, sur les deux journées, une exposition retraçant le parcours de la randonnée.

En complément, étaient exposées des photos du village, prises par des Faramantois, montrant parfois des vues inattendues de notre quotidien. La participation a nettement augmenté : l'année dernière, sur le thème de l'évolution du Marais, seulement 5 personnes s'étaient déplacées. En 2015 nous avons compté 79 visiteurs.



La commission culture espère faire encore mieux l'année prochaine !

## TÉLÉTHON

C'est toujours avec le même enthousiasme que les nombreux bénévoles ont préparé un spectacle pour le téléthon. Tout le monde s'est surpassé l'instant d'un moment, mais c'est pour la bonne cause. Même les enfants et les ados ont compris le message de la solidarité quand il s'agit de maladie. On ne peut que les féliciter.

Samedi, les randonneurs ont rejoint le club de marche pour une escapade à travers la commune de FARAMANS. Au retour, des crêpes les attendaient pour ravir leurs papilles.

Dimanche, les conscrits nous ont régaliés avec des « moules frites ». Une partie du bénéfice a été reversée au téléthon. Nous pouvons être fiers de notre jeunesse qui montre un bel exemple de solidarité.

Des boules de Noël ont été vendues par les commerçants afin de décorer le sapin qui a trôné sur la place du village durant les fêtes de fin d'année.

Nous remercions l'ensemble des participants ayant permis de récolter la somme de 2 277,30 €.



## CCAS



Soucieux du bien-être de tous et conscient de l'isolement de certains, le CCAS a mis en place des ateliers manuels et informatique. Ils rencontrent un vif succès. Les cours d'informatique sont complets, ils se déroulent les mercredis après-midi de 15 h à 16 h 30. Les ateliers manuels (couture, tricot, crochet, tricotin, patchwork, art floral, déco de table, peinture, cuisine) ont connu rapidement une forte affluence.

Les nombreuses et nombreux participants sont heureux de se retrouver les vendredis après-midi de 14 h à 16 h dans une bonne ambiance. Ces activités vont permettre d'organiser un marché de Noël le 13 décembre 2016, sur lequel tous les chefs-d'œuvre seront mis en vente.

Merci aux jeunes bénévoles (Manon, Sylviane, Magali, David) qui ont apporté leurs connaissances et ont encadré les cours d'informatique, ainsi que Fred, et Evelyne pour la peinture et Marilynne pour art et déco.

Parallèlement, le CCAS organise, chaque année, le repas de nos aînés. Afin de le financer, un loto est organisé le dernier dimanche de novembre. De plus, l'équipe dynamique du CCAS organisera un repas dansant au centre culturel le 21 février 2016, un concours de pétanque le lundi de la vogue et un pucier sous chapiteau le lendemain de la foire.

## CLASSES EN 5

### La table du 5, ce n'est pas difficile !

Ils étaient 60 à la réciter, ce dimanche 6 septembre : 47 adultes et 13 enfants qui, cette année, ont fêté leur anniversaire alors qu'ils sont nés une année en «5».

L'assemblée était un peu dissipée et ce n'étaient pas les plus jeunes qui étaient les plus polissons ! Mais le repas traiteur, succulent et copieux, a tôt fait de leur imposer le silence : quand on est bien élevé, ce qui est le cas, on ne parle pas la bouche pleine !



## DE BRONZE EN PIERRE

### Un nouveau coq a présidé aux cérémonies du 11 novembre

Début septembre, des vauriens ont dérobé le coq en bronze qui trônait sur le monument aux Morts du village. Sans doute pour le faire fondre et tirer quelque monnaie du métal qui le forgeait. Comme d'autres pillards (ou peut-être les mêmes) qui ont subtilisé, il y a quelques mois, la bouche d'égout devant la demeure d'un habitant, provoquant ainsi le risque d'une chute grave. « Tout se vole, maintenant » déplorent les victimes.

De l'avis du conseil municipal « Les voleurs ont, en tout cas, moins de courage que ceux que ce symbole de la Liberté et de la République honorait et qui sont morts pour la Patrie ».

Mais ces méfaits ont un coût : le gallinacé disparu affichait la valeur de plus de 5 000 €, s'il avait fallu le remplacer à l'identique. Soit 5 € par habitant. Après avoir pris contact avec la compagnie d'assurance, la municipalité a décidé, navrée,



d'installer un emblème républicain en pierre reconstituée, probablement moins convoité, mais surtout moins onéreux. En effet, les monuments aux Morts ne sont pas couverts par les contrats, puisqu'ils sont définis comme mobilier urbain, susceptibles donc de subir des dégradations inopportunnes et non indemnisable.

Pendant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, le coq s'est imposé comme une allégorie fédératrice autour duquel s'affirme le sentiment patriotique. Figure de la résistance et du courage français, le coq est également le représentant d'une France rurale, fière, féconde... et victorieuse. Aujourd'hui, si le coq n'est pas un emblème officiel de la République, il n'en est pas moins un symbole populaire, représentatif de la France tant pour la communauté nationale qu'à l'étranger. Le coq a naturellement été repris par le sport et les équipes de France en ont fait un symbole fort d'appartenance, et ce, avant même 1914...



## LA VIE ASSOCIATIVE DANS NOTRE VILLAGE

## 38IMAGESECONDE



### 38 ImageSeconde une association PROCHE DE VOUS, à VOTRE IMAGE et à VOTRE ECOUVE à chaque SECONDE DE VOTRE VIE

38imageSeconde est née d'une amitié sincère générée par le tournage du film « Monsieur PAUL ». Vous vous demandez peut-être, pourquoi ce nom de « 38imageSeconde » ?

**La réponse tient dans ce que nous avons mis dans ces 3 mots  
«38» «ImageS» «Seconde»**



### 38

Parce que 38imageSeconde est née le 06 Juin 2014 et **développe ses activités en ISERE**.

Son Siège social et son Président Marc DE DENIS sont domiciliés **128 Chemin des CHATAIGNIERS 38260 FARAMANS**.

Il nous est permis de rêver un instant et d'imaginer qu'un jour **38imageSeconde aura des enfants** dans tous les départements de la région Rhône-Alpes comme par exemple 69imageSeconde, 01imageSeconde, 73imageSeconde et même au-delà...

### ImageS

La finalité de 38imageSeconde est la **création d'images**. L'image est parfois instantanée (spontanée) mais elle peut aussi être imaginée et composée (création artistique). Elle fédère alors tous les métiers du cinéma, sans exclusivité.

### Seconde

Capter chaque **Seconde** et être présent à chaque événement de notre vie locale, collective... et vous **distraire seconde après seconde**. Dans le cinéma, le temps n'est pas celui de notre vie quotidienne. **L'image d'une seule seconde témoigne parfois de plus qu'une heure de notre vie**.

38imageSeconde est sans aucun doute l'**association**, qui était souhaitée par FARAMANS avec une **vocation culturelle** autour des **métiers du cinéma** mais aussi une **vocation sociale**. Elle rassemble tous les âges et utilise les compétences

de chacun, elle révèle des talents cachés et recueille et immortalise la mémoire collective...

**Vous avez toutes et tous votre place** au sein de 38imageSeconde car toutes les professions sont utiles et nécessaires à la création d'un film. Que vous soyez manuel, intellectuel, artiste, créatif ou tout à la fois, **toutes vos compétences sont utiles**.

38imageSeconde participe activement chaque année au **TELETHON** en créant ses propres sketches: «La redondance cyclique», «Stage intensif pour les désespérés du permis» et «C'est la classe avec 38imageSeconde» et en filmant l'intégralité du spectacle.

Après la projection de notre première présentation, notre association **38imageSeconde est en ligne** et vous pouvez commencer à suivre toutes ses évolutions, tous ses projets, recueillir toutes vos suggestions...,

Site: <https://sites.google.com/site/38imsg/> et un lien [facebook](#) tous deux en cours de mise à jour.

Projection du film «**Mr Paul**» court-métrage de la communauté de communes Bièvre-Liers à l'époque.

Première formation sur la grammaire du Cinéma, intitulée «**Grammaire de l'image**» présentée par André LIOCHON.

Projection du film «**Survie**» imaginé, mis en image par Tristan GIANDORIGGIO, jeune acteur et réalisateur de 15 ans.

Partenariat avec la section cinéma du Lycée Sainte Cécile de LA COTE SAINT ANDRE.

Tournage des «**MANDRINADES**» sur la commune de SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS avec une attention particulière au char au spectacle de la commune de BREZINS.

Un scénario sur le thème «A la recherche du parapluie perdu» est en cours d'écriture. Le projet est, bien entendu, d'en créer un film parlant de cet ARBRE connu sous le nom «L'ARBRE PARAPLUIE», avec de beaux portraits de personnes réelles ou

imaginaires, célébrant l'histoire locale et tout en laissant place au rêve et à l'espoir tout en fédérant les communes de FARAMANS et PAJAY. Un appel à figurants sera lancé dans les prochains mois de l'année prochaine pour rassembler plusieurs centaines de personnes et porter tous ensemble l'espoir concluant ce prochain film.

Le projet les «Anciens de FARAMANS», nous interpelle sur la mémoire de notre village. Les témoignages sont toujours sincères, empreints parfois de nostalgie, de gaieté à l'image de notre vie.

La journée du Patrimoine le 19 Septembre 2015, a permis, d'une part, la visite des locaux et rencontrer les fondateurs et personnels de TLM (Télé Lyon Métropole) et de FR3 Lyon... et, d'autre part, de filmer «A la rencontre des glaciers du Rhône et de l'Isère» par Tristan GIANDORIGGIO.

Projection de courts-métrages des élèves de la section cinéma du Lycée Sainte Cécile de LA COTE SAINT ANDRE, dont l'un d'eux a été primé au festival de court-métrage amateurs de Beaurepaire.

## ACCA

### Saison 2015-2016

Malgré l'arrivée de deux jeunes chasseurs, auxquels nous avons offert la carte sociétaire comme il avait été décidé lors de l'AG de 2012, l'effectif a considérablement baissé : cette année 52 chasseurs au lieu de 60 la saison dernière.

La sécheresse du printemps et d'une partie de l'été n'a pas été favorable au petit gibier : les cultures très précoces auraient dû avoir un impact sur la reproduction, mais cela n'a pas été vraiment le cas.

L'ouverture de la chasse au lièvre a eu lieu le dimanche 4 octobre. 15 lièvres ont été prélevés. Un quota avait été fixé à 18. Nous avons chassé un dimanche matin supplémentaire au cours duquel 6 lièvres ont été prélevés. Un total, donc, de 21 lièvres, soit 48 % de jeunes, 9 mâles et 12 femelles. Espérons que cette matinée chassée de plus ne nous portera pas préjudice pour la saison prochaine.

Chevreuils, idem que l'année précédente : 10 bracelets à Faramans et 2 à Arzay.

Comme le veut la tradition, notre repas chevreuil a eu lieu le dimanche 8 Mars 2015. 58 personnes étaient présentes. La journée s'est passée en

toute convivialité.

Le 5 septembre, la corvée d'entretien et d'aménagement du territoire a eu lieu. La matinée a surtout été consacrée à la sécurité : réimplantation des miradors et mise en place d'un tapis antidérapant sur chaque mirador afin d'éviter les chutes.

Enfin, pour poursuivre notre retour en arrière, l'année précédente je vous avais parlé de l'AG du 16 décembre 1922. Était Président M. Edouard MONNET, Secrétaire M. Gabriel BEC et trésorier M. Claude GILBERT. Jusqu'en 1936, il n'y a pas eu de gros changement, sauf M. Luc BERTHIER qui a assuré l'intérim de président pendant 1 an. Suite à l'AG du 27 décembre 1936, M. Robert BOUVIER a été élu Président. Au cours de cette réunion, il avait été décidé d'un lâcher de gibier : soit 2 couples de perdrix et 1 couple de faisans. Actuellement, nous lâchons en moyenne 300 faisans et 350 perdrix. Ce qui peut susciter des interrogations...

Je vous donne rendez-vous le 17 janvier 2016 pour la matinée boudins et galettes de FARADANSE et le 6 Mars 2016 pour le repas chevreuil.

Le Président.



Marc DEDENIS, Président  
Portable 06 84 08 23 83



### Vie associative

## ARCOLADE

### L'institution des services à la personne 70 ans d'histoire

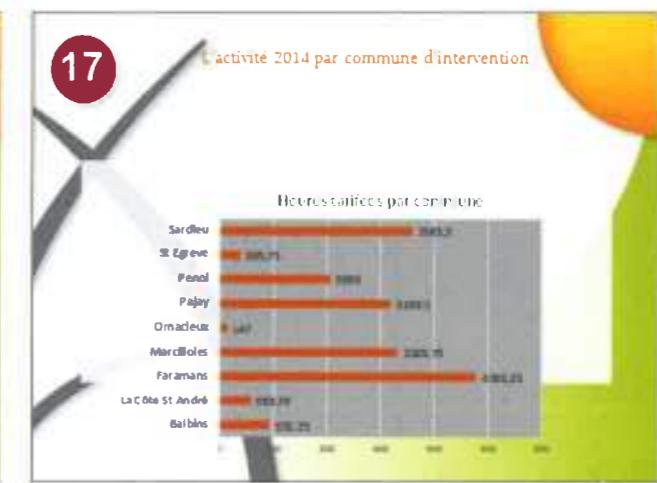
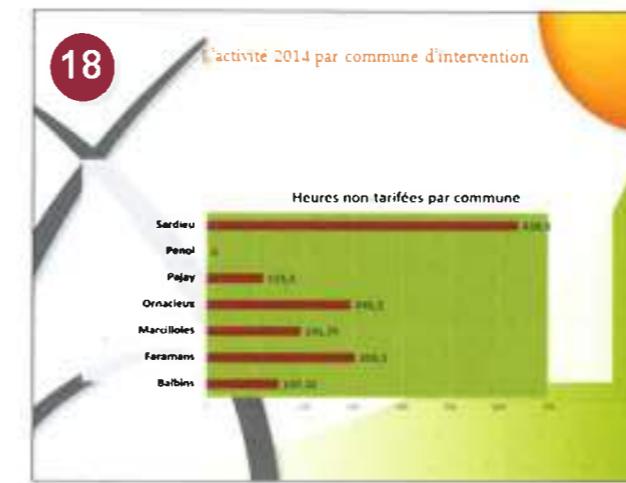
L'ADMIR Isère est représentée par 158 associations locales animées par 1 600 bénévoles et assure le soutien aux 22 200 clients.

Sur le territoire de BIEVRE – VALLOIRE, c'est sur sept villages qu'intervient l'association « BIBU » BIEVRE-BURETTES.

**BALBINS – FARAMANS – MARCILLOLES – ORNACIEUX – PAJAY – PENOL – SARDIEU**

En 2014, 20 680 heures d'intervention ont été effectuées par 26 salariées auprès de 125 clients, âgés ou handicapés. Une baisse de 16,90 % par rapport à l'année précédente.

Pour le service famille, ce sont 1 643 heures d'intervention. Soit une hausse de 381h par



### BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE L'ARCOLADE

#### LES MEMBRES DE LA BIBLIOTHEQUE

Le Bureau est constitué de la Présidente, Mme Janine COLLION ; de la secrétaire, Mme Jacqueline CHAROUD ; de la Trésorière, Mme Isabelle GUILLON et de la trésorière adjointe, Mme Patricia PAGES.

Les membres actifs sont : Mme Mireille TERROT, Mme Françoise MEYRIEUX, Mme Martine LE TIRANT.

Tous ces bénévoles se relaient pour accueillir les lecteurs de tous âges.

#### LE PRESENT

Nous faisons partie du réseau « Médiathèque », avec les 11 bibliothèques de Bièvre-Isère Communauté. Réseau qui va s'agrandir avec les

4 bibliothèques des Chambarans et le pays St Jeannais ; puis, peut-être, avec Beaurepaire.

Si vous voulez un livre que nous n'avons pas, nous pouvons le demander à la médiathèque ou dans une autre bibliothèque. De nombreux lecteurs ont déjà bénéficié du système, à leur grande satisfaction. Cependant, nous restons une bibliothèque indépendante et nous essayons de satisfaire tous nos lecteurs avec nos 5 000 livres environ en fonds propre et 523 livres de la BDI.

La Médiathèque – ainsi que nous l'ont rappelé les responsables départementaux de la lecture – est un complément à nos bibliothèques. Elle n'est pas là pour les remplacer mais au contraire pour les aider en organisant des formations et des prêts de livres, car nous n'avons plus de passage du Bibliobus, ce que nous regrettons vivement ! Nous avons organisé le 30 mai une animation

autour de conteuses, sur le thème des brigands, ouvrant ainsi la porte aux Mandrinades de St Etienne de St Geoirs.

Une réussite car la bibliothèque était « pleine à craquer » de petits, de moyens et de grands. Des contes très appréciés par le public.

Nous avons aussi organisé une journée « Portes Ouvertes » le 20 septembre, dans le cadre des Journées du Patrimoine. Car la bibliothèque fait partie du patrimoine de la commune. Beaucoup de monde pour l'apéritif, offert par la Mairie de Faramans, que nous remercions chaleureusement. La tombola a également eu un franc succès.

Il y a la Foire aux Châtaignes et la fabrication de la confiture. En 2015, **1 088 pots** ont été remplis et vendus. C'est un challenge pour tous les bénévoles - de la bibliothèque et autres - qui participent à cette action qui prend de



l'ampleur chaque année, et que nous remercions chaleureusement.

Nous sommes tenus d'accompagner chaque classe car nous sommes responsables des livres de la BDI. En accord avec l'école, les permanences ont lieu tous les 15 jours, le lundi après-midi et pour la maternelle, le mardi matin.

Les enfants aiment beaucoup venir à la bibliothèque. Et plusieurs viennent avec leurs parents, le samedi matin surtout.

L'assemblée générale aura lieu en début d'année. Tous les adhérents seront prévenus personnellement.

Nous faisons de notre mieux pour accueillir nos lecteurs et nous les remercions tous - petits et grands - pour leur fidélité et leur gentillesse.

C'est toujours un plaisir de faire une permanence avec des lecteurs sympathiques et souriants.

#### Le Bureau



## BACOT CARPE TEAM

Nous voici presque à la fin de notre année de pêche à la carpe.

Cette saison, le Bacot Carpe Team a plutôt brillé et atteint de belles places aux enduros : notamment, la première place à l'enduro de Manosque et la 4<sup>ème</sup> place à celui de Vienne.

Nous comptons bien organiser notre propre concours.

Quand ? Nous ne le savons pas encore mais nous vous le ferons savoir.

Bonne pêche.



Très belle saison 2014/2015 pour la BOULE DU MARAIS.

En effet, temps idéal pour la pratique du sport-boule lors de nos compétitions.

Licenciés et bénévoles sont toujours très impliqués dans la réussite de nos concours.

La société remercie également les sponsors (maillots et banderole).

#### Saison 2015/2016 :

30 licenciés dont 6 féminines.

5 cartes «sociétaire».

## LA BOULE DU MARAIS

#### Nos manifestations :

Le 20 février 2016 : quadrette.

Le 19 mars 2016 : tête à tête et doublette.

Le 21 mai 2016 : doublette.

Le 25 juin 2016 : omnium.

Le 20 août 2016 : quadrette.

Le 6 novembre 2016 : matinée tête de veau.

Toutes les personnes désirant rejoindre «la boule du marais» seront les bienvenues.

#### Les membres du bureau.



## CLUB DE L'AMITIÉ

naissance d'un petit enfant ou arrière petit enfant, par exemple. Depuis la création du Club, ces réunions du jeudi sont suivies par un véritable « noyau dur » qui prend un grand plaisir aux défis à la belote ou autres jeux de société. On y apprend quelques fois des nouvelles concernant nos concitoyens malades ou accidentés. Par contre les critiques ou les discussions politiques n'ont pas cours.



Le Club de l'Amitié achève son parcours 2015 avec les moments de plaisir procurés par nos rencontres mais aussi les épreuves de grande tristesse quand il faut accompagner l'un des nôtres à sa dernière demeure.

Parlons tout d'abord des activités agréables, activités qui sont le fondement même du Club de l'Amitié.

Les rencontres du jeudi, dans la simplicité, permettent à chacun de nous d'échanger quelques idées et de sortir de nos occupations journalières. Très souvent c'est l'occasion de marquer un évènement familial : anniversaire,

Les adhérents répondent très volontiers « présent » lorsque le Bureau du Club propose un repas en commun environ une fois par trimestre. Ainsi après avoir dégusté la galette des Rois le 8 janvier, nous avons apprécié une bonne choucroute le 26 février.

Le dimanche 22 mars c'était notre journée annuelle dite « portes ouvertes ». La vente de nos pâtisseries « maison » était accompagnée de photos anciennes de la plupart de nos adhérents, de leur enfance à nos jours. Que de plaisir à se revoir « écolier » ou dans les diverses phases de la vie. Merci à tous nos visiteurs.

Au mois de juillet, la sortie d'une journée en autocar a été remplacée par un repas au camping de Pommier-de-Beaurepaire. Le gérant nous a réservé un accueil chaleureux et nous a servi de délicieuses truitelles.

Après une interruption de trois semaines au mois d'août, nous sommes vite arrivés aux préparatifs et à la participation à la foire aux châtaignes du 17 octobre.

Notre stand garni de quelques 180 pièces de pâtisseries a été bien fréquenté et il n'en restait qu'une dizaine à la fermeture.

Nous avons terminé la saison par notre Assemblée



Générale le 26 novembre et la dégustation des bûches de Noël le 17 décembre.

Nos moments de tristesse évoqués au début de ce propos ne s'oublient pas pour autant. Après avoir accompagné Georges et notre doyenne Marie-Louise en 2014, ce sont trois de nos fidèles, Amédée, Raymond et Grazia, que nous avons perdus en 2015. Nous assurons leurs familles dans la peine de toute notre affection.

Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux adhérents au sein de notre Club. Notre sympathie leur est d'avance assurée.

#### Le Bureau du Club



## CERF

### Le bureau du CERF

Hubert BREDY, Hélène LAVAL et Chantale DEDENIS ont démissionné du Bureau. Nous les remercions pour leur participation active tout au long de leur mandat.

Ils sont remplacés, après acceptation du CA à la majorité, par Nathalie GEFFROY, Jacques NEMOZ et Hubert BEC. Nous leur souhaitons bienvenue en les remerciant de mettre une partie de leur temps libre au service du CERF.

A ce jour le bureau est ainsi constitué :

Président : Didier ROUQUETTE ; Vice-Présidents : Guy CARRAS, Julien RABIEMONT ; Trésorier : Jean-Marc LAVAL ; Trésorier adjoint : Jean-Marie DEFRAНCOIS ; Secrétaire : Nathalie GEFFROY ; Secrétaire adjointe : Sylviane CARRAS ; Membres : Marie-France PARREJA, Jean-François MOIROUD, Jacques NEMOZ, Hubert BEC, David CHENU.

### Le CERF, son fonctionnement

Le Comité d'Entente Rural de Faramans c'est, actuellement, 21 associations représentées au sein du Conseil d'Administration par leur Président.

Chaque association doit être actrice au sein du CERF et avoir un comportement responsable dans la préparation et la réalisation de toutes les

activités du Comité.

Le Bureau, légalement incontournable, est le moteur de toute association. Il est le garant de la bonne marche et de la bonne gestion des actions engagées. Garant de tous les matériels qui constituent le parc mis à disposition et essentiel pour l'organisation des manifestations.

Le Bureau, au fil des années, c'est 12 membres bénévoles dont la tâche devient de plus en plus compliquée avec le renforcement de la législation autour des événements organisés. De plus, son rôle est ingrat car il doit recadrer périodiquement le rôle de chaque adhérent.

### Les matériels

Pas d'investissement important cette année. L'entretien du matériel est assuré régulièrement au fil des retours des mises à disposition.

Les locations extérieures payantes ont tendance à être sensiblement plus nombreuses. Ce point est essentiel car il permet à plus moins longue échéance l'acquisition de nouveaux matériels.

### Le Feu d'Artifice

Cette année le budget du feu a été augmenté. Il est actuellement de 5 000€, dont la moitié est financée par une subvention de la Commune.

Les formations se poursuivent : cette année 2 membres du Bureau ont suivi pendant 3 jours un stage à l'issue duquel un diplôme leur a été délivré pour accéder à une certification d'artificier supérieure. L'équipe d'artificiers du CERF est constituée de 5 personnes, dont un chef de tir. Les formations ainsi que des feux tirés en entraînement sur des événements extérieurs permettent d'être en phase avec l'évolution de la législation, des nouvelles techniques et des nouveaux produits.

Cette année la météo exceptionnelle et une publicité en amont légèrement renforcée ont permis d'attirer un public nombreux ; l'affluence est difficile à estimer, mais de mémoire collective il semble que ce soit la meilleure jamais enregistrée.

La composition du spectacle pyrotechnique a vu un retour aux sources, dédié aux nostalgiques de l'étang : un jeu d'eau a été inséré dans des tableaux. Quelques nouveaux artifices sont venus enrichir le spectacle qui a reçu un satisfaction général.

Le bal qui a suivi s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse. L'accès à la buvette s'est avéré compliqué en raison de l'affluence. Mais tout le monde a bu, bien bu....

Et surtout, au bout de la fête aucun incident à déplorer pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive.

Il ne nous reste plus qu'à faire encore mieux l'année prochaine !

### La Foire aux Châtaignes, 27<sup>ème</sup> édition

Cette année nous avons radicalement changé la forme de la publicité. L'inamovible triptyque a été remplacé par un livret de 6 pages qui a permis de changer la forme et le fond : une augmentation du nombre de publicités des sponsors avec une plus grande lisibilité.

La météo était à nouveau de notre côté : soleil resplendissant et température idéale.

Cette année, l'attraction de la Foire a été survitaminée par la présence de l'Association Sportive des Roybon des Bois. A 3 reprises, ils ont effectué des démonstrations de bûcheronnage à la hache et à la tronçonneuse dans un contexte de



compétition. L'ensemble a été formidablement expliqué et mis en valeur par l'animateur de l'association. Ensuite, il ne fallait pas cligner des yeux une seule seconde pour ne pas louper la coupe ou le tronçonnage des rondins...

L'animation générale de la foire était assurée bénévolement pour la 3<sup>ème</sup> fois consécutive par François Grosjean qui, de stand en stand, de forain en forain, a permis la découverte des femmes et des hommes et de leur production. Son dynamisme est communicatif.

Une fois encore tous les bénévoles, environ 150, ont fait des merveilles : la confection des brioches, des boudins, le grillage des châtaignes, le pressage de 660 kg de raisin pour obtenir un nectar sucré. Et pour la 3<sup>ème</sup> fois consécutive, record battu, car ce sont 1 088 pots de confiture de châtaignes qui ont été faits et vendus.

Le restaurant a retrouvé des couleurs, les amateurs de choucroute pouvaient reprendre du chou à volonté.

Le parfum d'autrefois était là, avec ce côté rétro qui n'exclut pas la découverte de produits ou techniques très actuels. Cet ancrage local dans un monde tourmenté, en perpétuel mouvement, est le refuge d'un jour ; là réside le charme de cette manifestation qui doit être perpétuée.

### L'Avenir

Les bénévoles qui ont participé à cette 27<sup>ème</sup> édition de la Foire ont comme d'habitude fait preuve d'une extraordinaire générosité.

Nous devons toutefois nous mobiliser. Les années passent, des bénévoles vieillissent, la motivation d'autres s'érode faute de certains élans collectifs. Toutes les manifestations qui fleurissent au long de l'année ne tiennent que par la bonne volonté de tous ces bénévoles. Donner un peu de son temps pour assurer le dynamisme de ce beau village n'est pas une tâche insurmontable.

BONNE ANNÉE 2016

Voici l'adresse du site :  
[www.faramans38cerf.jimdo.com](http://www.faramans38cerf.jimdo.com)  
 VENEZ NOUS REJOINDRE !

LE CERF



## CLUB DE MARCHE



« La meilleure façon de marcher c'est encore la nôtre, c'est de mettre un pied devant l'autre et de recommencer. »

Le club est toujours aussi convivial et dynamique, et ses adhérents se régalent à travers des marches de 10-12 km pour les plus sportifs et 8 km pour les autres.

- On s'adapte à tous.
- On découvre (Bec Charvet, Centre Tibétain, le Pilat, le musée et le château de Bressieux...).
- On innove (marche nocturne à la Croix Béatrix à Ornacieux).



## CLUB DE FOOT



*Malgré nos inquiétudes de début de saison, notre première sans véritable équipe senior, tout s'est bien déroulé. Notre club a continué d'accueillir les jeunes joueurs et nous étions représentés dans toutes les catégories jeunes.*

Notre équipe U19 entraînée et accompagnée par Thierry Tournier a brillamment pris le relais des seniors. Ils ont réalisé d'excellentes rencontres et ont terminé bien classés dans leur championnat. Ils ont pris de bonnes initiatives, comme de repeindre les vestiaires avec la peinture fournie par la Mairie.

Nos U17, peu nombreux, étaient en entente avec St Siméon.

Les U15, en nombre insuffisant pour une équipe à 11, ont terminé la saison dans un championnat de foot à 8 grâce à Daniel Laurain qui a repris cette équipe.

L'équipe des U13, dirigée par Pascal Vivier, a participé à tous ses matchs, parfois en difficulté car certains joueurs allaient aider les U15.

Pour les U11, U9 et U7 ces équipes jouent en plateau, environ une vingtaine par an pour les U11 et U9, une douzaine pour les U7. Nous notons avec fierté une progression au cours de l'année !

Merci aux éducateurs et accompagnateurs.

Nous avons terminé notre saison en équilibre financièrement et ce, malgré un investissement important mais nécessaire : une traceuse à peinture pour le stade.

Cet équilibre, nous le devons à l'implication de nos bénévoles dans nos fêtes, à l'aide de nos amis bouchers pour les boudins, à tous nos sponsors et à la participation de tous lors de nos manifestations mais aussi à la bonne tenue de nos comptes par Pierre et Rémy.

Nous sommes repartis pour une nouvelle saison et nous comptons à nouveau sur votre présence aux manifestations ; les nouveaux bénévoles et dirigeants, ainsi que les nouveaux joueurs sont les bienvenus ! ...

Le Président - Bernard VEYRET

## CONSCRITS



L'année 2015 a été riche, en surprises et en émotions.

Grâce à nos manifestations de 2014, nous avons pu nous offrir un magnifique week-end à Europa-Park : un gigantesque parc d'attraction en Allemagne ; beaucoup d'émotions et de sensations fortes, des souvenirs plein la tête.

Toujours avec une même volonté de réussite dans nos manifestations, nous avons organisé un week-end de festivités pour clôturer notre fameuse tournée des brioches. Comme nous l'attendions depuis des années, c'est avec le plus grand plaisir que nous avons accueilli la vogue le premier week-end d'août. Les forains ont envahi la base de loisirs et ouvert leurs stands dès le 31 juillet.

Cette année, notre intervillage a pris de l'ampleur. Près de 200 participants ont répondu à l'invitation pour se mesurer en d'amicale compétitions : jeux de piscine, de force, d'adresse et même vachette (certes mécanique) pour faire encore plus authentique pour le plus grand bonheur des spectateurs.

Le dimanche, un pucier et des démonstrations de modélisme ont terminé les festivités.

Lancé en 2014, le bal, le soir de la foire, a été encore une réussite pour les conscrits. Sur le thème de la gourmandise le chapiteau a été décoré en créant une ambiance « boîte de nuit ». De nombreux cadeaux, tee-shirts, bonbons et gogos danseurs, ont permis aux 400 personnes présentes de passer une soirée endiablée sur le son de Crazynight sonorisation. Notre détermination est sans fin !



Nous avons clôturé l'année par une matinée moules frites. Suite à cette manifestation, nous avons souhaité offrir une partie de nos bénéfices au pot commun du Téléthon. Un geste précieux pour les conscrits.

Nos objectifs restent la convivialité, le divertissement, l'originalité, le partage et l'animation dans notre commune. Nous faisons en sorte de réunir tous ces objectifs pour passer d'agréables moments.

Chaque année, les conscrits accueillent de nouveaux arrivants des années suivantes. En 2016, on attend les jeunes nés en 1998.

Nous sommes ravis du soutien que nous apportent les Faramantois.



## DON DU SANG

Lors des 2 collectes 2015 sur la commune, 153 prélèvements ont été réalisés grâce à une importante réponse à l'appel de l'EFS en juillet à la télé. Il est donc important que tous les donneurs continuent à venir, même en dehors des campagnes d'information télévisuelles.

Vous trouverez ci-dessous les dates de collecte 2016.

L'Amicale des Volontaires du Sang de la Bièvre et du Liers est toujours à la recherche de bénévoles au sein de la commune de Faramans. Elle a besoin de représentants pour organiser les 2 collectes de

l'année, en janvier - février et juillet - août. L'Amicale est présente également aux côtés des associations de Faramans lors des 2 grandes manifestations annuelles, le feu d'artifice et la Foire aux Châtaignes.

Un peu de temps, l'envie d'aider les autres, votre place est aux côtés des donneurs de sang et des bénévoles.

Ne tardez pas, vous êtes volontaires, dynamiques et avez envie de faire quelque chose pour les autres, rejoignez l'Amicale !

Coordonnées et numéros utiles :

Pour joindre votre Amicale :

Joël DIGAUD - 376 Route du Village - 38260

COMMELLE

Mobile: 06 30 09 09 35

E-mail: paulette.digaud@orange.fr

Etablissement Français du Sang :

[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)

[www.rhonealpes.dondusang.net](http://www.rhonealpes.dondusang.net)

Numéro d'appel gratuit : 0800 109 900

Dates collectes de sang 2016 :

FARAMANS

Lundi 25 janvier

Vendredi 15 juillet



Et si vous n'avez pas pu donner votre sang à Faramans, vous pourrez facilement accomplir ce geste généreux à :

GILLONNAY

Vendredi 5 février

Vendredi 22 juillet

LA COTE ST ANDRE

Mardi 26 avril

Jeudi 10 novembre

SEMONS

Mercredi 6 avril

Vendredi 18 novembre

Prochaine AG Vendredi 19 février Salle Aile Nord

Château Louis XI LA COTE ST ANDRE



## FARADANSE

C'est avec plaisir que notre association accueille cette année, Audrey MEUNIER, nouvelle prof de danse en modern-jazz. Vu l'affluence d'enfants, nous avons dû dédoubler des cours. Ils ont lieu le mardi soir pour les 10/12 ans et le mercredi après-midi pour les autres cours ; il reste encore de la place dans le groupe des ados de 19h à 20h15 et celui des adultes de 20h15 à 21h30. Les cours de zumba avec Christine ont toujours lieu le vendredi soir sur 2 créneaux horaires. Pour le fitness nous avons également ouvert un nouveau créneau le mercredi matin de 9h à 10h, et celui du lundi soir est conservé, bien sûr ! Pour la bonne marche de l'association, tout au long de l'année nous organisons des manifestations. En octobre dernier s'est déroulé notre concours de coinche qui a eu un peu plus de succès que l'an dernier.



Ensuite le 17 janvier vous pourrez venir acheter nos galettes confectionnées par la boulangerie Michallon, en collaboration avec nos chasseurs. Pour celles et ceux qui veulent découvrir et passer un bon moment avec nous, rendez-vous le 12 mars pour un stage de zumba/fitness de 19h à 21h au centre culturel. Sans oublier notre traditionnelle vente de plants le dimanche 24 avril sur la place du tailleur de 8h à 13h avec sa buvette ! Et enfin le 25 juin, pour clôturer cette année, nos danseuses et danseurs auront le plaisir de vous présenter leur gala de danse à la salle des fêtes de Commelle.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter  
Mail : faradanse@laposte.net

Le bureau

## FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE

### CEREMONIE DU 19 MARS

Après le dépôt de gerbe, les discours rappelaient que, le 19 Mars 1962, étaient signés les accords d'Evian qui mettaient un terme à un conflit douloureux. Les Membres de la F.N.A.C.A., la Municipalité, et les habitants ont tenu à saluer la mémoire de 30 000 soldats tués en pleine jeunesse durant cette funeste page d'histoire. A FARAMANS c'est une vingtaine de jeunes qui furent appelés, certains blessés, mais heureusement tous rentrèrent en vie. Une minute de silence a été observée.



Ensuite, Monsieur Pierre RICHARD recevait des mains de Monsieur RUEFF, la Croix du Combattant. Nous lui renouvelons tous nos compliments.

### ACTIVITES DU COMITE EN 2015

Le 29 AOUT, a été organisée la traditionnelle sortie. Cette année les adhérents se sont rendus à ROMANS : visite du Musée de la Chaussure, visite d'un élevage d'oies et repas « Foie Gras » à MARCHES et au retour réception à la fabrique des Ravioles.

Le 25 OCTOBRE, les membres du Comité ont organisé leur matinée boudins-saucisses qui a connu un vif succès.



## LA FARIO DES EYDOCHES

Pour les quelques soixante adhérents à la société « La Fario des Eydoches », l'année 2015 a été une bonne saison de pêche.

Plusieurs lâchers de truites « Arc-en-Ciel » ont été effectués, notamment le dernier avec 40 kg de salmonidés dont une dizaine de plus d'un kilo. Cette année encore nous avons continué notre politique d'alevinage. La société de pêche de Faramans se démarque des autres associations du département en utilisant le lavoir communal comme une écloserie.

Cela consiste à déposer des œufs de truite Fario fécondés dans les eaux vives du lavoir tel un berceau.

Ils sont ainsi protégés des prédateurs naturels présents dans la rivière. Après quelques semaines, les 20 000 alevins sont prêts à rejoindre leur milieu naturel. Seulement 2 % d'entre eux survivront assez longtemps pour atteindre leur maturité et devenir de beaux spécimens pour le plus grand plaisir des pêcheurs.

Les enfants de CM1/CM2 dans le cadre des TAP ont pu découvrir ces frétillants bébés truites au cours d'un vendredi après-midi, rencontre organisée avec le Président de l'association pour des explications sur les différents stades de

développement de ces alevins.

En 2016, une nouvelle rencontre est prévue avec les enfants afin qu'ils puissent participer au lâcher d'alevins.

Pour la saison prochaine, nous aurons deux dépositaires pour la vente des cartes : le Bar Tabac « l'Un Passe » à Faramans et le Bar Tabac « Le Petit Zinc » à Penol.



## PATRIMOINE RELIGIEUX

### ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE RELIGIEUX

Notre association a pour but l'entretien et la restauration du patrimoine religieux.

Depuis le 3 avril, le clocher de notre église a repris vie. L'horloge affiche les heures et les cloches tintent à nouveau.

A différents carrefours de notre village sont implantées des croix. Chemin du Guyard, la croix « Barland », en mauvais état, vient d'être remplacée. Œuvrée dans un bois venant de la maison « Vaudaine », elle a été fabriquée par Albert. Elle sera inaugurée aux beaux jours.

Afin de mener à bien d'autres travaux, **nous vous invitons le dimanche 13 mars 2016 à partir de 11 heures au Centre Culturel pour un apéritif animé avec vente de pâtisseries, buffet et buvette.**

Nous avons aussi une pensée pour Raymond Lemps, qui avait beaucoup œuvré pour notre association et qui nous a quittés cet été.



## SOU DES ÉCOLES

Cette année encore, l'association des parents d'élèves souhaite soutenir et apporter sa contribution aux différents projets imaginés et réalisés par les « maîtresses » pour les 118 enfants scolarisés à Faramans.

Un nouveau bureau a été élu et des parents sont venus renforcer l'équipe. Nous les en remercions.

Nous sommes donc une vingtaine de personnes engagées dans cette belle aventure.

Voici le programme pour cette année :

#### Vente de chocolats :

Pour les gourmands et pour de belles idées de cadeaux de Noël, la vente de chocolats (choisis dans les catalogues distribués à tous les habitants de Faramans) a été reconduite.

#### Vente de décos de Noël :

Nouveauté cette année : grâce à la créativité de nos enfants et de certains parents, nous avons pu vendre de belles décos pour les fêtes de fin d'année. Nous remercions le personnel de la Mairie pour son précieux soutien lors de la fabrication de ces objets pendant les temps de « garderie ».

#### Arbre de Noël le 18 décembre 2015 :

Les enfants ont eu la chance de rencontrer le Père Noël. Il a distribué de nombreux cadeaux pour toutes les classes ainsi qu'un goûter à chaque élève.

#### Carnaval le 6 février 2016 :

Pour la troisième année consécutive, nous organiserons le Carnaval. Le traditionnel défilé sera suivi d'un goûter et d'une boum pour les

enfants. Pour les adultes, un repas dansant clôturera cette magnifique journée. N'oubliez pas votre déguisement !

Celui de 2015 a été un succès grâce à la participation de nombreux enfants, parents et grands-parents...

#### Pucier le 10 avril 2016 :

N'ayant pu maintenir cette manifestation l'an passé, nous la relançons cette année.

#### Fête de l'Ecole le 26 juin 2016 :

La fête des écoles 2015 fut une belle journée pour tous. Le soleil était au rendez-vous pour accompagner les enfants lors de ce beau spectacle annuel. Nous reconduisons la même formule (repas sous chapiteau, spectacle, jeux divers, buvette...).

Nous remercions tous les parents d'élèves ainsi que le corps enseignant pour leur participation lors des différentes manifestations. Cette année encore, tout le monde peut trouver sa place. Il suffit juste de franchir le pas. Nous sommes très accueillants et reconnaissants lorsqu'une personne vient tenter l'aventure avec nous ! Vous pouvez nous joindre au 06 22 98 09 17.



#### Des Remerciements :

A M. le Maire qui met à disposition l'équipe technique de la Commune pour l'entretien des terrains en début, en cours et en fin de saison. Cerise sur le gâteau, nous avons eu droit à une magnifique jardinière qui décore l'entrée du court N°1.

Merci également d'avoir permis une représentation du Conseil au sein du bureau de l'Association.

A Eric Vial, le gérant du Camping des Eydoches qui pour sa première saison de découverte m'a beaucoup aidé dans l'enregistrement et la gestion des inscriptions.

#### Des Excuses :

Le temps clément, très clément a favorisé un développement important de mousses sur les courts. Pour des raisons techniques (panne du nettoyeur haute pression) le nettoyage des courts n'a pas pu être fait à temps.

Ensuite, le nouveau système de cartes perforées qui est dans sa phase de rodage a connu un problème. Les nouvelles cartes d'accès ne permettaient l'ouverture que d'une seule serrure, celle du court N° 1. Le temps de réaction du prestataire, malgré mes relances incessantes, s'est avéré particulièrement long.

#### Des regrets :

Malgré l'envoi de mails, de courriers invitant des adhérents à rejoindre le Bureau de l'association, je n'ai reçu aucune réponse...! Actuellement le Bureau est constitué de 4 personnes dont aucune ne pratique ou ne peut pratiquer.

#### Du plaisir :

Celui de voir revenir chaque année des adhérents fidèles que je souhaiterai encore plus nombreux. Celui d'avoir fait de belles rencontres parmi de nouveaux adhérents.

#### Des espoirs déçus (provisoirement j'espère)

Ceux que j'avais fondés par une alliance possible avec la MJC de La Côte Saint André, mais la mise en service des 2 terrains Côteois a changé la donne.

L'absence de cette mutualisation avec d'autres Communes pour organiser des cours de tennis destinés aux enfants et ados. Où encore, pour organiser un tournoi annuel qui pourrait être une forme d'Intervillages. Pour tout cela, des têtes et des bras manquent à l'appel.

#### Pratique

Pour les joueurs de passage en résidence au Camping, mais pasque, des raquettes neuves pour adultes et enfants ont été achetées. Récemment nous avons reçu en don 2 magnifiques raquettes qui n'ont jamais servi (merci à la Famille Durieux). Evidemment avec cela un stock de balles est à disposition.

Eric Vial est dépositaire de ces matériels et les mettra à disposition contre une caution.

Une nouvelle fois je lance un appel aux bonnes volontés pour venir rejoindre le bureau et participer à une réflexion sur une meilleure animation du Tennis de Eydoches.

#### Bonne Année 2016

Le Président  
Jean Marc LAVAL

UPIF

## Union des Professionnels Indépendants de Faramans

Une fois encore les commerçants, artisans et professions libérales de Faramans ont organisé la fête du 8 décembre et ses illuminations.

C'est dans une ambiance festive et chaleureuse que le Père Noël a fait son apparition sous le regard émerveillé des plus petits.

Toute la population s'est rassemblée autour de boissons chaudes et amuse-bouche en attendant la tombola.

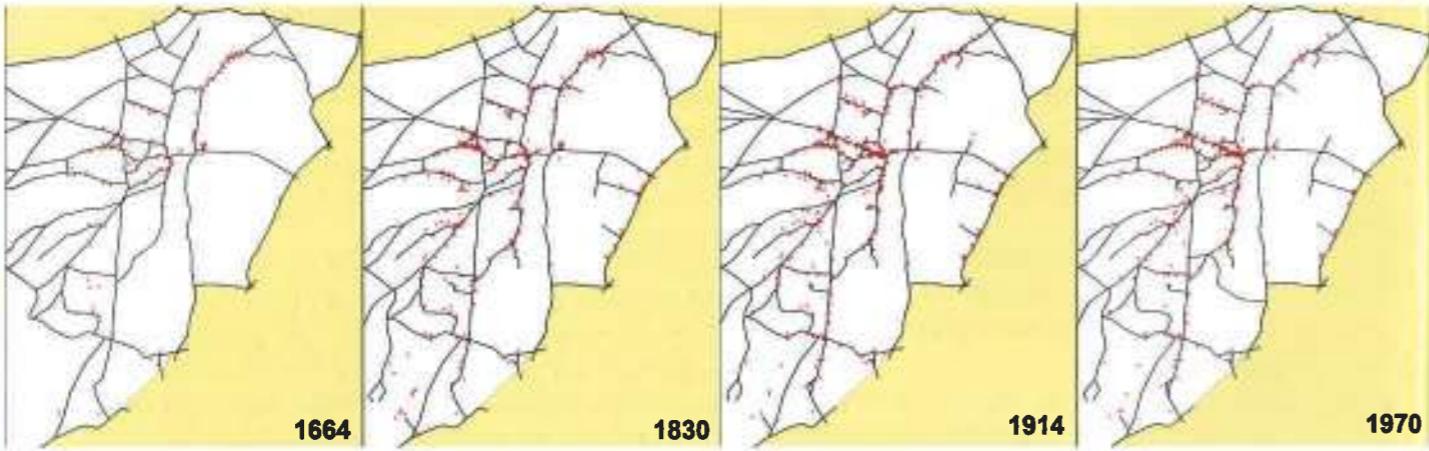
Les activités de l'UPIF ne se résument pas qu'à animer le village le soir du 8 décembre. L'association permet aussi de représenter nos adhérents auprès du Conseil Régional, du Département, de la Communauté de Communes, de la Chambre de Commerce et des Métiers, de la Mairie, etc.

Le but de l'UPIF est, dans l'avenir, de créer des animations au sein du village.



# UN PEU D'HISTOIRE

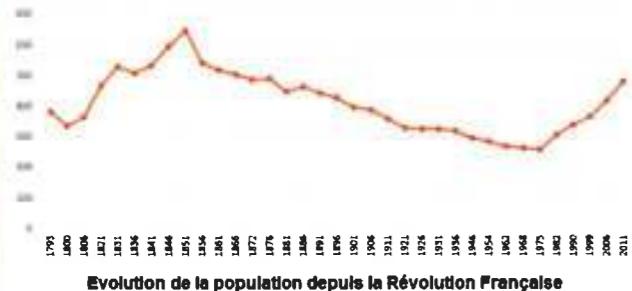
## EVOLUTION DE LA POPULATION ET DE L'URBANISATION



Alors que le recensement et le PLU/PLUI sont deux sujets d'actualité pour 2016, revenons sur l'évolution de la population et de l'urbanisation de Faramans.

La connaissance de la population, comme beaucoup d'autres domaines, a connu une évolution notable au moment de la Révolution Française. Auparavant, on dénombrait les feux (=foyers=familles) ce qui ne donnait qu'une idée approximative du nombre d'individus. Avec la Révolution, on voit apparaître les recensements presque tels qu'on les connaît encore aujourd'hui. Parfois un peu approximatifs au début, ils deviennent ensuite de plus en plus précis.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la population de Faramans depuis la Révolution. Il faut noter qu'avant 1841, Faramans et Pajay ne formaient qu'une seule commune : la population de Faramans a été estimée en considérant qu'elle représentait environ 2/3 de la population totale.



On voit que la population a atteint un maximum en 1851 avec 1 293 habitants. Elle a ensuite régulièrement décrue (exode rural) pour ne compter plus que 515 habitants en 1975. Elle a ensuite recommencé à croître.

La population 2016 devrait se situer aux alentours de 1 000 habitants ; on retrouverait alors,

150 ans plus tard, le niveau de 1866.

Le détail des recensements de 1896, 1901 et 1906 est disponible sur le site des archives départementales ([www.archives-isere.fr](http://www.archives-isere.fr)) :

- en 1896 il y a 855 habitants répartis en 248 ménages dans 237 maisons ;
- en 1901 il y a 790 habitants répartis en 241 ménages dans 228 maisons ;
- en 1906 il y a 772 habitants répartis en 228 ménages dans 218 maisons.

Ces chiffres donnent une moyenne d'environ 3,4 personnes par ménage : les familles nombreuses ne sont pas aussi fréquentes que l'on pourrait le penser.

Avec les données de 1906, si on comptabilise le nombre de familles en fonction du nombre de personnes qui les composent, on obtient :

personnes	1	2	3	4	5	6	7	8
nb de famille	32	49	49	37	37	14	7	2

Une famille « exceptionnelle » n'est pas dans ce tableau : Marie Manin, âgée de 60 ans et veuve de Joseph Marion décédé l'année précédente, vivait avec 7 de ses enfants âgés de 20 à 38 ans (certains avaient déjà quitté le domicile familial) et les deux enfants d'une de ses filles, ce qui faisait une famille de 10 personnes.

Connaître la population est une chose, mais il est aussi intéressant de savoir comment elle se répartit sur le territoire communal.

Les recensements donnent des chiffres par quartiers, mais une bonne connaissance du terrain est nécessaire pour pouvoir en faire une interprétation fine.

## Résumé des données de 1906

Quartier	Maison	Ménages	Habitants
Le Village Nord (nord de la RD 37, le Berthet)	39	42	139
Le Village Sud (sud de la RD 37)	27	28	98
Le Combat	4	4	14
Le Chambillon	4	4	19
Le Guyard	12	12	49
La Saytaz	16	18	49
Chantemerle	11	11	35
La Charrière	17	19	60
Le Marais	4	4	12
Les Parties (la Ranche)	13	13	43
Le Lot	9	10	33
La Combe-Ronjoz	12	13	44
Les Millières (inclus les Ramelles)	31	31	100
Le Serclier	16	16	67
Le Ronjay	3	3	10

La plus ancienne indication sur la situation du bâti est donnée par le parcellaire de 1664. Cet ancêtre du cadastre étant une description des propriétés sans plan associé, il n'est pas toujours facile de situer très précisément les parcelles et les constructions.

Il y a, à cette époque, une centaine de maisons, presque exclusivement situées dans la moitié nord de Faramans. Les quartiers sud sont inexistant : 8 maisons dispersées aux Millières, 1 à la Combe-Ronjoz, 1 aux Ramelles (ces trois quartiers étant beaucoup plus boisés qu'à la création du cadastre en 1830), 1 à Chantemerle, 1 à la Ranche. Serclier est un cas un peu particulier : 3 propriétaires se partagent environ 60 hectares avec une maison et une grange sur chaque propriété. L'essentiel de la population se concentre à la Charrière, au Berthet et au Guyard.

En 1830, la création du cadastre montre que la situation a beaucoup changé. Le nombre de maisons a doublé (environ 200). Cette augmentation s'est faite par une densification des zones déjà habitées et par la création des quartiers sud, dont Serclier où les grandes propriétés ont été démembrées. Ce qui est le centre actuel du village reste une zone peu dense comparé à la Charrière et au Guyard ; la RD 37 / rue Centrale, telle qu'on la connaît aujourd'hui, n'existe pas.

En 1914, le nombre de maisons a un peu augmenté (environ 235, ce qui, comparé aux 218 du

recensement de 1906, tend à prouver qu'il y a des maisons inhabitées). Les quartiers périphériques sont plutôt stables et on note l'apparition d'un centre assez dense qui c'est constitué progressivement après la création de la RD 37 vers 1850.

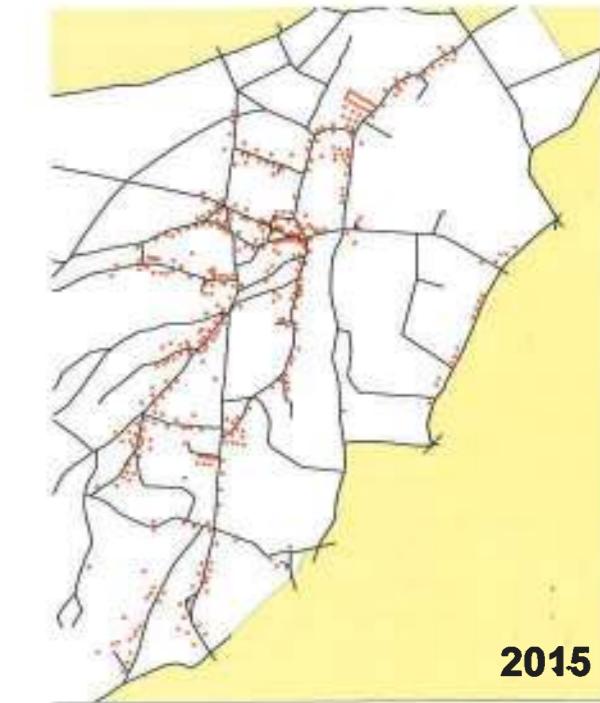
Entre 1914 et 1970, si la commune a perdu près d'un tiers de sa population, le nombre de maisons n'a pas évolué dans les mêmes proportions (environ -10% répartis sur tout le territoire). Mais les familles comportent moins de membres et il y a un certain nombre de résidences secondaires.

La comparaison des cartes montre bien toutes ces évolutions. Au Ronjay, qui n'apparaît pas sur les cartes, il y avait en 1664 une grange (pas d'habitation ?) au centre d'une grande propriété de près de 60 hectares ; en 1830, il y a deux maisons ; en 1914, trois.

Depuis 1970, on a vu apparaître de nombreuses maisons individuelles, que l'on appelle souvent « villas », par opposition aux fermes en pisé d'antan. Les premiers logements collectifs furent les « HLM » des Millières. Le premier lotissement de maisons individuelles fut celui des Bruyères, au début des années 80. Il doit aujourd'hui y avoir près de 400 bâtiments à usage d'habitation sur la commune.

Aujourd'hui le nombre de permis de construire est encadré, et la loi incite fortement à construire sur de petites surfaces, principalement dans les centres-bourgs. Toutes ces règles, qui devront s'appliquer au futur PLU, donnent une idée de ce que pourrait être Faramans dans l'avenir. Une simple idée, car si le passé n'est pas toujours bien connu, rien n'est plus incertain que le futur.

Michel Guillon



## INFOS DIVERSES

### BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ

#### • Maison des services publics et de l'emploi de Bièvre Isère Communauté

Basée à La Côte Saint André, la maison des services publics et de l'emploi abrite des permanences de nombreux organismes : Mission locale, MSA, CARSAT, CPAM, CAF, conciliateur de justice, et bien d'autres. Située à côté de Pôle Emploi, le public peut ainsi retrouver sur un site unique les principaux organismes liés à l'emploi, l'insertion et les administrations. L'agent d'accueil de la structure, véritable relais entre les partenaires présents et les usagers, est à votre disposition pour vous apporter les informations sur la tenue des différentes permanences, rechercher les informations (services sociaux) et vous aider à consulter la borne interactive implantée par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère.

**24 avenue Jongkind, 38260 La Côte Saint André**

Contact : 04 74 20 31 57

ou [msp@bievre-isere.com](mailto:msp@bievre-isere.com)

Pour toute information concernant les horaires des différentes permanences, rendez-vous sur [Bievre-isere.com](http://Bievre-isere.com)

#### • Permanences de l'architecte

Vous souhaitez construire, aménager, agrandir, rénover votre logement ou votre lieu d'activité ? En partenariat avec le CAUE, Bièvre Isère Communauté vous permet d'accéder gratuitement au service d'un architecte qui étudiera votre projet et vous conseillera sur les solutions à retenir, en fonction de vos besoins et des règles d'urbanisme en vigueur. Pour prendre rendez-vous : 04 74 20 98 30

#### • Rénovation de logements

Les logements anciens font partie de notre patrimoine et de notre identité, mais ils ne répondent pas toujours aux besoins d'aujourd'hui. C'est suite à ce constat que le programme « Je rénove mon logement avec Bièvre Isère » est lancé.

Ce programme vous permet de bénéficier de l'accompagnement gratuit et des conseils de spécialistes mis à disposition par Bièvre Isère Communauté : le PACT. De plus, selon

votre situation et votre projet, vous pourrez obtenir des aides et des financements pour vos travaux.

« Je rénove mon logement avec Bièvre Isère » s'adresse aux propriétaires de logements de plus de 15 ans.

Il est destiné aux personnes âgées ou à mobilité réduite dont les logements ne sont plus adaptés aux besoins. Pour vivre chez soi dans de bonnes conditions des travaux peuvent être nécessaires : douche à fond plat, volets automatiques, monte-escalier...

« Je rénove mon logement avec Bièvre Isère » s'adresse aussi aux propriétaires d'un logement, inutilisé ou dégradé, qui souhaitent le rénover pour le louer. Ces travaux dynamisent les villages par la restauration de bâtiments anciens et le développement d'une offre de logements de qualité et bon marché. Pour en bénéficier vous ne devez pas commencer les travaux avant d'avoir contacté l'équipe du PACT.

#### Pour tout renseignement :

N° vert 0 800 741 278

ou [bievre-isere@pact38.org](mailto:bievre-isere@pact38.org)

#### • Relais Assistantes Maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est un service de Bièvre Isère Communauté proposé aux familles et assistantes maternelles du territoire.

Le RAM a pour missions d'informer et d'orienter les familles sur les différents modes d'accueil, d'accompagner les assistants maternels et les familles dans leur relation d'employeurs/employés, et de favoriser les échanges autour des questions éducatives et des pratiques professionnelles.

Pour contacter le RAM : 04 74 20 90 95

ou [ram@bievre-isere.com](mailto:ram@bievre-isere.com)

#### • Des nouvelles de vos Offices de Tourisme !

Les Offices de tourisme de La Côte-Saint-André, Roybon, Saint-Etienne de Saint-Geoirs et Beaurepaire ont fusionné le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Du simple renseignement touristique au conseil en séjour personnalisé, en passant par l'information sur les animations locales, l'équipe de l'Office fait en sorte de répondre

au mieux aux attentes de ses visiteurs, habitants du territoire ou touristes.

#### Un service de billetterie/boutique

Dans chaque Office également, un service de billetterie variée : concerts et spectacles locaux, sorties culturelles et sportives, entrées dans des sites touristiques... Pour le plaisir d'offrir ou tout simplement se faire plaisir, des idées cadeaux sont disponibles toute l'année !

#### Un guichet SNCF

Une conseillère est présente dans les locaux de l'office à La Côte-Saint-André pour vous renseigner sur les horaires et tarifs, cartes de réductions, service train+hôtel+voiture. Elle propose aussi des services aux professionnels ainsi qu'aux groupes (scolaires, particuliers, etc.)

N'hésitez pas à consulter l'ensemble de l'offre touristique du territoire et les billetteries/boutique sur notre site :

[www.tourisme-bievrevalloire.com](http://www.tourisme-bievrevalloire.com)

#### • B.I Happy Shopping, les chèques cadeaux de Bièvre Isère Communauté

Dans l'optique de dynamiser et soutenir l'économie locale, Bièvre Isère Communauté, en partenariat avec les unions commerciales du territoire, a mis en place des chèques cadeaux 100% locaux utilisables auprès des artisans, commerçants et producteurs du territoire, partenaires de l'opération.

Ces chèques cadeaux sont créateurs de pouvoir d'achat et ont pour ambition de recentrer le commerce sur notre territoire.

Ils s'adressent soit aux particuliers, soit aux dirigeants d'entreprises, soit aux comités d'entreprises.

Employeurs, pensez-y!

Vous êtes une entreprise et vous souhaitez faire profiter des chèques cadeaux B.I HAPPY SHOPPING à vos salariés pour les motiver tout en diminuant les charges patronales ? Rendez-vous sur la rubrique « Employeurs : commandez vos chèques cadeaux B.I Happy » sur le site [www.bievre-isere.com](http://www.bievre-isere.com)

#### Particuliers, envie de faire plaisir tout au long de l'année?

Vous êtes un particulier et cherchez un cadeau original à offrir ? Pour la famille et les amis ?

Les chèques cadeaux sont un moyen simple et rapide d'offrir des cadeaux.

Ils peuvent être utilisés dans près de 100

boutiques, commerces, restaurants, artisans et producteurs, situés sur les 41 communes de Bièvre Isère.

De l'achat pratique à l'achat coup de cœur, du service quotidien au loisir, vous êtes sûr de faire plaisir !

D'une valeur de 5€, 10€, 15€ ou 20€, les chèques cadeaux B.I HAPPY SHOPPING sont valables jusqu'à 1 an.

#### Les avantages des chèques cadeaux B.I HAPPY SHOPPING

- Valable dans près de 100 magasins, commerces, restaurants, artisans et producteurs adhérents

- Jusqu'à 1 an de validité

- Poche-cadeau offerte

- Utilisable en période de soldes (voir condition en magasins)

- Idée cadeau avec un succès assuré, pour les amis et la famille, à côté de chez soi

#### Le choix de la simplicité

Vous pouvez acheter les chèques cadeaux B.I Happy Shopping, dans les Offices de Tourisme de La Côte Saint André, de Saint-Etienne de Saint-Geoirs et de Roybon ou dès maintenant, en les commandant et en les réglant directement en ligne sur notre site : Un renseignement ? 04 76 93 96 59

#### • Les nouvelles mobilités en marche

Par la situation géographique de Bièvre Isère Communauté, la mobilité est au cœur des problématiques d'aménagement et de services de la communauté des communes. Afin de faciliter vos déplacements, plusieurs propositions existent à ce jour.

#### Le co-voiturage

Que vous soyez conducteurs ou passagers, plusieurs sites de réservation existent dont :

[www.ecovoiturage.itinisere.fr](http://www.ecovoiturage.itinisere.fr)

[www.bievrevalloire-covoiturage.fr](http://www.bievrevalloire-covoiturage.fr)

[www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr)

#### L'auto-partage

Retrouvez les informations sur le site :

[www.bievre-isere.com](http://www.bievre-isere.com)

Par ailleurs, même si ce n'est pas encore de la compétence de Bièvre Isère Communauté, les élus s'intéressent déjà à l'amélioration des lignes de bus existantes, au transport à la demande, au développement des parkings-relais, et à tout ce qui peut faciliter vos déplacements !

# SICTOM

## La gestion des déchets sur le territoire 2015-2016

Le SICTOM de la Bièvre assure le traitement des ordures ménagères (traitement mécano biologique et enfouissement des déchets résiduels), la collecte et le tri des déchets recyclables en vue de leur expédition vers les usines de recyclage et l'enfouissement des refus de déchèteries (encombrants).

Il établit, à chacune des Communautés de Communes membres, une facture par trimestre en fonction des tonnages collectés ou apportés. Ces dernières s'occupent de la collecte des ordures ménagères et de la gestion des déchèteries, répercutent le coût global de ce service aux usagers et aux professionnels. Pour cela, 4 modes de financements sont possibles :

- La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) : elle apparaît sur la feuille des impôts fonciers et est calculée comme la taxe foncière sur les propriétés bâties. Son montant varie donc en fonction de la valeur du logement. Pour les locataires, le montant est répercuté dans les charges locatives.

- La Redevance Spéciale : elle complète la TEOM et correspond à la participation des professionnels (entreprises ou administrations) pour la collecte et le traitement de leurs déchets d'activités.

- La REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) : c'est une rémunération pour le service rendu aux usagers. Les collectivités sont libres de déterminer sa composition (part fixe, part variable selon nombre de personnes par foyer). Chaque foyer reçoit une facture correspondante.

- La Redevance Incitative : c'est une REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) dont le montant varie en fonction de l'utilisation réelle du service. Elle est calculée en fonction de la quantité ou du volume de déchets produits par le ménage ou l'entreprise. Concrètement, cette redevance comprend : une partie fixe de contribution au service, similaire à un abonnement, destinée à couvrir au plus juste les frais fixes de collecte et de tri des déchets; et une partie variable calculée en fonction du poids ou du volume des ordures ménagères (qui couvre les frais de traitement de ces déchets) et qui inclut un forfait minimum.

## La communication, point fort de la sensibilisation



Des vidéos qui permettent de donner des réponses sur la finalité et l'utilité du geste de tri sont disponibles sur :

[www.sictom-bievre.fr/tri-recyclage-et-prevention/les-debouches-du-recyclage](http://www.sictom-bievre.fr/tri-recyclage-et-prevention/les-debouches-du-recyclage).

Le SICTOM de la Bièvre met à disposition des associations, collectivités, écoles,... du matériel de tri pour leurs manifestations : poubelles de tri, affichage... Ainsi que des gobelets réutilisables en partenariat avec le Département de l'Isère.

L'essentiel de l'information sur les gestes de tri passe par la sensibilisation des enfants, c'est pourquoi le SICTOM intervient gratuitement dans les écoles. L'équipe de communication adapte chaque animation au niveau scolaire et accompagne les projets d'écoles sur demande des enseignants.

Si vous souhaitez des renseignements :

04 74 53 82 32.

### Eco Citoyen, Comment faire ?

Les déchets les moins chers à traiter sont ceux que l'on ne produit pas. Pour cela plusieurs solutions sont à notre portée :

- Acheter moins de produits emballés, et si possible près de chez nous :

→ en allant au marché hebdomadaire, rencontrer les producteurs en direct, sans oublier mon panier !

- Ne pas tout jeter dans la poubelle des ordures ménagères :

→ en faisant le tri pour recycler, en donnant ce dont je n'ai plus besoin, en réparant, en louant ou en empruntant un outil, du matériel pour ne pas acheter...

→ en rapportant les médicaments à la

pharmacie, les piles et les appareils ménagers au magasin et le reste à la déchèterie.

- Utiliser les stop pub sur la boîte aux lettres.
- Essayer d'utiliser moins de produits toxiques (entretien de la maison, pesticides au jardin, engrangements...) :
  - en essayant de faire du compost au jardin. Le SICTOM propose des formations gratuites au printemps.
- Faire des économies sur la consommation d'eau :

→ en récupérant l'eau de pluie pour arroser les plantes, les fleurs, le potager ... pour la chasse d'eau des toilettes.

- Faire des économies d'énergie :
  - en éteignant les appareils en veille (-11 % sur la facture à la fin de l'année si toutes les veilles sont éteintes)

**Plus d'info sur :**  
**www.sictom-bievre.fr**

## Des incivilités qui coûtent cher...



## TAXE D'AMÉNAGEMENT

Une déclaration préalable est nécessaire pour des projets compris entre 5 et 20 m<sup>2</sup>.

La taxe est composée de 2 parts (communale et départementale), chaque part étant instaurée par délibération de l'autorité locale : conseil municipal et conseil départemental.

La part communale est instituée de façon automatique dans les communes ayant un plan d'occupation des sols (POS) comme FARAMANS.

Le taux de la part communale est de 5 % dans notre village.

Le taux de la part départementale est de 2,5 %.

Au final, il faut compter ≈ 50 €/m<sup>2</sup>.

**Pôle médical  
et service à la personne à Faramans :**

ADMIR	04 74 54 29 45
Chirurgien dentiste	04 74 54 39 64
Diététicien nutritionniste	06 29 97 21 58
Kinésithérapeute	06 23 09 27 37
Médecin	04 74 54 25 17
Ostéopathe	06 43 14 94 58
Psychologue	06 34 10 29 98
Clinicienne Psychothérapeute	
Pharmacie	04 74 54 27 06
Soins infirmiers	04 74 20 35 33

**Mairie et agence postale de Faramans :**

04 74 54 22 97

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h15 et de 13h30 à 15h30.

Le samedi de 8h30 à 11h.

Levée du courrier à 11h15.

**Point Info Autonomie**

Depuis le 1<sup>er</sup> Décembre 2015, la Mairie est agréée par le Conseil Départemental pour être « Point Info Autonomie ».

Les personnes âgées pourront ainsi recevoir des renseignements et récupérer des formulaires de demandes de prestations.

L'agent de l'accueil de la Mairie est formé pour répondre à ces sollicitations et ainsi soulager les services de la Maison du territoire de Beaurepaire.

## SPA

**1 SEUL CHATON SUR 12 TROUVERA UN FOYER !**

Sauvez des vies : stérilisez et identifiez

Soutenez la SPA de votre région [cnspa.fr](http://cnspa.fr)

Défense de l'animal  
Confédération Nationale des SPA de France  
26 rue Thomassin - 69002 Lyon - Tel : 04 78 38 71 85

**Urgences :**

Eau	04 74 20 86 78
Pompiers	18
Samu	15
Défibrillateur : à Faramans, disponible à l'accueil du golf	
Gendarmerie	17
Centre anti-poison	04 72 11 69 11

## NAISSANCES

**ROUBROUCK Maryon, fils de ROUBROUCK Jérémy et BROCHIER Cindy**

Né le 11 janvier 2015 à Vienne

**CLARIN Madyson, fille de CLARIN Carl et VALLANT Gaëlle**

Née le 15 janvier 2015 à Bourgoin-Jallieu

**FORAY Lenny, fils de FORAY Yoan et ROUX Sabine**

Né le 28 avril 2015 à Bourgoin-Jallieu

**BOUVARD Lubin, fils de BOUVARD Jérôme et PALOMBINI Laurence**

Né le 10 juillet 2015 à Voiron

## ÉTAT CIVIL

## MARIAGES

**FERNANDEZ José-Louis et BERARD Catherine** - le 16 juin 2015

**NOEL Thierry et CASSAGNE Angélique** - le 04 juillet 2015

**BURLET Gaël et PONCET Juliette** - le 11 juillet 2015

**SAGGIORATO Yohan et BERMOND Déborah** - le 19 septembre 2015

## DECES

**BAUDRANT Denise, veuve ALPHAND** - le 02 janvier 2015

**GROS Dalida, épouse BRIFFA** - le 07 janvier 2015

**BOUTEILLER Odette, épouse BLANC** - le 08 janvier 2015

**MARC Monique, épouse BOURDAT** - le 01 juin 2015

**AZAIS LACOSTE Georges** - le 04 juin 2015

**PARMENTIER Robert** - le 09 juillet 2015

**COUTURIER Christiane, épouse GALLARDO** - le 30 juillet 2015

**LEMPS Raymond** - le 17 août 2015

**MEUNIER Louise, veuve BAULE** - le 30 août 2015

**FORNAIO Grazia, veuve LAURAIRE** - le 09 septembre 2015

**PETIT Yolande, veuve GROS** - le 09 octobre 2015

<b>JANVIER</b>	Jeudi 7	Relais d'Assistantes Maternelles de 9h à 11h	Salle des fêtes
	Dimanche 10	Voeux de la Municipalité à 11h	Salle des fêtes
	Mardi 12	Rencontre du Centre de Généalogie	Salle de réunion
	Vendredi 15	Ludothèque itinérante gratuite ouverte à tous	Salle des fêtes
	Samedi 16	Assemblée générale du Club de Marche	Salle de réunion
	Dimanche 17	Matinée Boudins de la Sté de Chasse	Salle d'animation
	Dimanche 17	Vente de galettes de Faradanse	Salle d'animation
	Jeudi 21	Relais d'Assistantes Maternelles de 9h à 11h	Salle des fêtes
	Lundi 25	Collecte de sang de 17h à 20h	Salle des fêtes
	Dimanche 31	Loto du Club Sportif-Football	Salle des fêtes de Penol
<b>FÉVRIER</b>	Jeudi 4	Relais d'Assistantes Maternelles de 9h à 11h	Salle des fêtes
	Samedi 6	Défilé du Carnaval et soirée dansante du Sou des Ecoles	Salle des fêtes
	Mardi 9	Rencontre du Centre de Généalogie	Salle de réunion
	Vendredi 12	Ludothèque itinérante, gratuite ouverte à tous	Salle des fêtes
	Dimanche 14	Matinée Tripes de Bacot Carpe Team	Salle d'animation
	Dimanche 21	Repas dansant organisé par le CCAS	Salle des fêtes
	Dimanche 28	Projection par 38 ImageSeconde, à 15h	Salle des fêtes
	Jeudi 3	Relais d'Assistantes Maternelles de 9h à 11h	Salle des fêtes
	Dimanche 6	Concours Hunter ( amateur et Club)	Centre équestre
	Dimanche 6	Repas de la Sté de Chasse	Salle des fêtes
<b>MARS</b>	Mardi 8	Rencontre du Centre de Généalogie	Salle de réunion
	Vendredi 11	Ludothèque itinérante, gratuite ouverte à tous	Salle des fêtes
	Samedi 12	Stage Zumba de Faradanse de 19h à 21h	Salle des fêtes
	Samedi 12	Matinée Langue de boeuf de l'ADMR	Centre culturel
	Dimanche 13	Apéritif concert- vente de gâteaux de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Religieux	Salle des fêtes
	Dimanche 13	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Jeudi 17	Relais d'Assistantes Maternelles de 9h à 11h	Salle des fêtes
	Samedi 19	Commémoration du "Cessez-le-feu en Algérie ", à 11h	Monument aux Morts
	Samedi 19	Concours La Boule du Marais	Base de loisirs
	Dimanche 20	Projection par 38 ImageSeconde, à 15h	Salle des fêtes

<b>AVRIL</b>	Dimanche 03	Journée Portes Ouvertes du Club de l'Amitié	Salle des fêtes
	Dimanche 03	Concours CSO Club	Centre équestre
	Mardi 05	Rencontre du Centre de Généalogie	Salle de réunion
	Vendredi 8	Assemblée générale du CERF à 20h30	Salle de réunion
	Dimanche 10	Pucier du Sou des Ecoles	Base de loisirs
	Vendredi 22	Ludothèque itinérante, gratuite ouverte à tous	Salle des fêtes
	Dimanche 24	Vente de plants et fleurs de Faradanse	Place du Tailleur
	Dimanche 24	Projection par 38 ImageSeconde, à 15h	Salle des fêtes
	Jeudi 28	Relais d'Assistantes Maternelles de 9h à 11h	Salle des fêtes
	Samedi 30	Repas Club de Marche	Salle des fêtes
<b>MAI</b>	Du 1er au 3	Tournée du muguet des Conscrits	
	Jeudi 5	Concours de Pétanque du Club Sportif –Football	Base de loisirs
	Vendredi 8	Commémoration de la Victoire du 08 mai 1945 , à 11h	Monument aux Morts
	Mardi 10	Rencontre du Centre de Généalogie	Salle de réunion
	Jeudi 12	Relais d'Assistantes Maternelles de 9h à 11h	Salle des fêtes
	Samedi 21	Concours La Boule du Marais	Base de loisirs
	Jeudi 26	Relais d'Assistantes Maternelles de 9h à 11h	Salle des fêtes
	Samedi 28	Assemblée générale du Tennis des Eydoches à 11h	Salle de réunion
	Dimanche 29	Projection par 38 ImageSeconde, à 15h	Salle des fêtes
	Mardi 7	Rencontre du Centre de Généalogie	Salle de réunion
<b>JUIN</b>	Jeudi 9	Relais d'Assistantes Maternelles de 9h à 11h	Salle des fêtes
	Samedi 11	Assemblée générale du Club de Foot à 18h	
	Samedi 11 et dimanche 12	Compétition Golf "Open des Renaillets"	Golf de la Bièvre
	Dimanche 12	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Jeudi 23	Relais d'Assistantes Maternelles de 9h à 11h	Salle des fêtes
	Vendredi 24	Ludothèque itinérante, gratuite ouverte à tous	Salle des fêtes
	Samedi 25	Gala de fin d'année de Faradanse	Salle des fêtes de Commelle
	Samedi 25	Concours La Boule du Marais	Base de loisirs
	Dimanche 26	Fête de l'Ecole du Sou des Ecoles	Base de loisirs
	Vendredi 01	Concours pétanque nocturne du Club Sportif Football	Base de loisirs
<b>JUILLET</b>	Samedi 09	Voyage du Syndicat agricole	
	Mercredi 13	Feu d'artifice du C.E.R.F	Base de loisirs
	Vendredi 15	Collecte de sang de 17h à 20h	Salle des fêtes
	Samedi 23 et dimanche 24	Endurance équestre	Base de loisirs

<b>Août</b>	Du 30 juillet au 5	Tournée des Brioches des Conscrits	
	Samedi 6 au lundi 8	Intervillage des Conscrits- Vogue	Base de loisirs
	Lundi 8	Concours pétanque du CCAS	Base de loisirs
	Samedi 20	Concours La Boule du Marais	Base de loisirs
<b>SEPTEMBRE</b>	Dimanche 11	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Mardi 13	Rencontre du Centre de Généalogie	Salle de réunion
	Dimanche 18	Projection par 38 ImageSeconde, à 15h	Salle des fêtes
	Dimanche 2	Vente de pièces Moto Harley par Bacot Carpe Team	Base de loisirs
<b>OCTOBRE</b>	Mardi 4	Rencontre du Centre de Généalogie	Salle de réunion
	Vendredi 7	Réunion ouverte à tous pour les préparatifs de la Foire	Salle de réunion
	Samedi 8	Concours de coinche de Faradanse à 20h	Salle des fêtes
	Dimanche 9	Ramassage des Châtaignes	
<b>NOVEMBRE</b>	Samedi 15	Foire aux Châtaignes	Base de loisirs
	Dimanche 23	Matinée Boudins de la F.N.A.C.A	Salle d'animation
	Dimanche 30	Projection par 38 ImageSeconde, à 15h	Salle des fêtes
	Dimanche 6	Matinée Tête de Veau de la Boule du Marais	Salle d'animation
<b>DÉCEMBRE</b>	Mardi 8	Rencontre du Centre de Généalogie	Salle de réunion
	Vendredi 11	Commémoration de l'armistice du 11/11/1918, à 11h	Monument aux Morts
	Samedi 12	Stage Zumba 19h-21h	Salle des fêtes
	Dimanche 13	Matinée Moules- Frites des Conscrits	Salle d'animation
	Dimanche 13	Marché de Noël des ateliers créatifs du CCAS	Salle des fêtes
	Vendredi 18	Téléthon : spectacle à partir de 20h	Salle des fêtes
	Samedi 19	Téléthon: randonnée suivie d'une crêpe party	Salle des fêtes
	Dimanche 20	Matinée Boudins du Club Sportif- Football	Salle d'animation
	Vendredi 25	Soirée des sponsors et bénévoles de la foire par le C.E.R.F	Salle des fêtes
	Dimanche 29	Loto du Centre Communal d'Action Sociale	Salle des fêtes
	Dimanche 4	Repas des seniors offert par le C.C.A.S	Salle des fêtes
	Mardi 6	Rencontre du Centre de Généalogie	Salle de réunion
	Jeudi 8	Illuminations, points chauds de l'UPIF	Centre du village
	Samedi 10	Gouter de Noël du Club de Marche	Salle des fêtes
	Dimanche 11	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs

**Charpente Couverture DOREY-LANIEL**  
105 Chemin du Berthet - 38260 FARAMANS  
Tél : 04 74 54 36 74 - 06 89 61 37 17

**Garage BUCLON Bernard**  
268, La Ranche  
**38260 FARAMANS**  
Tél. / Fax : 04 74 54 30 13  
Port. : 06 76 11 83 61

**GUILLAUD ALAIN**  
*Artisan peintre*  
455 route de bossieu  
**38260 FARAMANS**  
*Tel & Fax: 04 74 54 31 64*



**MENUISERIE BLANC**  
*Pose, Fabrication  
Neuf et Rénovation  
Installation Cuisines...*

463 Chemin Le Guyard  
38260 FARAMANS  
**Port : 06.65.46.14.00**

**PALOMBINI J. Noël**

- Peintures
- Papiers peints
- Façades
- Revêtements sols et murs

*La Charrière - 38260 FARAMANS*  
*Tél. : 04 74 54 24 51 - Fax : 04 74 54 35 07*

**Ouvrir du GRILL**  
*Mardi au samedi midi et soir de 12h00 à 13h30 et de 19h00 à 21h30*

**Restaurant La Roselière**  
8 Chemin du Moulin  
38260 Faramans  
04/74/54/25/92

**OUVRIER SERVICES à DOMAINE**  
Ouvrier VILLENAVE  
Jardinage, tonte, débroussaillage, taille, bricolage, vigilance

04 74 54 24 52 • 04 74 54 25 92 • 04 74 54 35 07  
06 60 09 15 61 • 06 69 30 68 94  
www.ouvrier-domaine.com

**Specialistes en génie végétal**  
**RIV' AMENAGEMENT VEGETAL**  
Didier ROUQUETTE

Technicien en entretien de cours d'eau  
Aménagement paysagiste • Entretien espaces verts  
Elagage et abattage forestier • Solaï-hydraulique • Broyage

105, Chemin de la Charrière - 38260 FARAMANS  
04 74 54 15 61 - 06 69 30 68 94  
www.riv-amangement-vegetal.com

**SARL TERRISSE**  
06.71.30.31.01 / 04.74.54.15.63  
CONVENTIONNE CPAM

**TAXI**  
**SARDIEU-FARAMANS**  
**PAJAY-PENOL**

www.sarltessse.com

